

## TARIFS MUNICIPAUX 2017

<b>Prestations</b>	<b>Page</b>
Equipements culturels	2
Vente d'objets divers	7
Equipements sportifs	10
Restauration scolaire et activités périscolaires	16
Occupation du domaine public	17
Halle aux vélos	23
Droits de stationnement	25
Location d'équipements municipaux	34
Interventions techniques	43
Démographie	50
Travaux de reproduction de documents et multimédia	51
Camping municipal	52
Crèches et haltes-garderies	53
Accueils de loisirs	54
Espaces intergénérationnels	55

**La délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2014 accorde au Maire une délégation pour créer, modifier, supprimer un tarif dans la limite de 100 € ou pour revaloriser un tarif supérieur à 100 € dans la limite de +/- 5 %. En conséquence, la colonne "mode de fixation" fait apparaître le type d'acte utilisé pour créer ou réévaluer le tarif correspondant soit : décision pour décision du Maire en vertu de sa délégation ou délibération pour délibération du Conseil Municipal.**

*Pour information, les termes génériques tels que journée, demi-journée, troyen, non-troyen, jeune, demandeur d'emploi, ..., ont été précisés lors du Conseil Municipal du 27 mai 2010 dans sa délibération n°10 puis complétés lors du Conseil Municipal du 23 mars 2016 dans sa délibération n°10.*

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

applicables à compter du 1er septembre 2017 (sauf dispositions particulières)

## EQUIPEMENTS CULTURELS

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017-2018 à compter du 1er septembre 2017		
	troyens	non troyens	troyens	non troyens	
<b>ECOLE MUNICIPALE BEAUX-ARTS (tarifs valables pour l'année scolaire)</b>					
droits d'inscription période de septembre à juin (par personne)	adulte	122,00	160,00	122,00	160,00
nombre d'enfants (- 18 ans à charge) inscrits par famille :	1	46,00	69,00	46,00	69,00
	2	44,00		44,00	
	3	42,00		42,00	
	4 et +	40,00		40,00	
	étudiants (sur présentation de la carte d'étudiant)	42,00		46,00	
droits d'inscription période de janvier à juin (par personne)		réduction de 30 %		réduction de 30 %	
forfait discipline supplémentaire en sus des droits d'inscription		16,50	22,50	19,00	27,00
forfait consommables pour atelier terre et gravure		19,00		20,00	
forfait stage		-		50,00	70,00
Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017		
<b>HARMONIE MUNICIPALE</b>					
Concert du 8 janvier 2017		4,00		4,00	
Concert du 26 mars 2017		2,00		2,00	
Abonnement pour 3 concerts de la même saison		6,00		6,00	
Tarif de groupe pour une entrée valable à partir de 30 personnes, même réservataire/même payeur		1,50		1,50	

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017-2018 à compter du 1er septembre 2017		
	troyens	non troyens	troyens	non troyens	
<b>CONSERVATOIRE MARCEL LANDOWSKI (tarifs valables pour l'année scolaire)</b>					
DROITS D'INSCRIPTION par personne (de la même famille)	1	90,00	105,00	90,00	105,00
	2	63,00	105,00	63,00	105,00
	3	49,00	105,00	49,00	105,00
	4 et +	42,00	105,00	42,00	105,00
<u>POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION (TOUTE PERSONNE NON INSCRITE SUR L'ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE) à compter de janvier de l'année scolaire en cours</u>					
DROITS D'INSCRIPTION par personne (de la même famille)	1	-	-	63,00	74,00
	2	-	-	44,00	74,00
	3	-	-	34,00	74,00
	4 et +	-	-	30,00	74,00
<b>FRAIS DE SCOLARITE - ELEVES SCOLARISES en sus des droits d'inscription</b>					
Parcours diplômant (par discipline par élève)		74,00	92,00	74,00	92,00
Pratiques collectives (parcours diplômant)		33,00	45,00	33,00	45,00
Pratiques complémentaires		45,00	55,00	45,00	55,00
Parcours non diplômant (par discipline et par élève)		55,00	70,00	55,00	70,00
Patriques collectives (parcours non diplômant)		-	-	45,00	55,00
<b>FRAIS DE SCOLARITE - ELEVES ADULTES (actifs, retraités ...) en sus des droits d'inscription</b>					
Parcours diplômant (par discipline par élève)		74,00	92,00	96,00	92,00
Pratiques collectives (parcours diplômant)		33,00	45,00	45,00	60,00
Pratiques complémentaires		45,00	55,00	60,00	74,00
Parcours non diplômant (par discipline et par élève)		55,00	70,00	70,00	90,00
Patriques collectives (parcours non diplômant)		-	-	60,00	74,00
<u>POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION (TOUTE PERSONNE NON INSCRITE SUR L'ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE) à compter de janvier de l'année scolaire en cours</u>					
<b>FRAIS DE SCOLARITE - ELEVES SCOLARISES en sus des droits d'inscription</b>					
Parcours diplômant (par discipline par élève)		-	-	52,00	65,00
Pratiques collectives (parcours diplômant)		-	-	23,00	32,00
Pratiques complémentaires		-	-	32,00	38,00
Parcours non diplômant (par discipline et par élève)		-	-	38,00	49,00
Patriques collectives (parcours non diplômant)		-	-	32,00	38,00
<b>FRAIS DE SCOLARITE - ELEVES ADULTES (actifs, retraités ...) en sus des droits d'inscription</b>					
Parcours diplômant (par discipline par élève)		-	-	67,00	84,00
Pratiques collectives (parcours diplômant)		-	-	31,00	42,00
Pratiques complémentaires		-	-	42,00	52,00
Parcours non diplômant (par discipline et par élève)		-	-	49,00	63,00
Patriques collectives (parcours non diplômant)		-	-	42,00	52,00

<b>STAGES ET ATELIERS</b>					
Inscription stage (par personne extérieure au Conservatoire)	1/2 journée		21,00		21,00
	journée		37,00		37,00
	week-end		42,00		42,00
	semaine de 5 jours		95,00		95,00
	forfait atelier découverte de pratiques instrumentales (début mai à mi-juin)	6 semaines		53,00	
forfait annuel pour l'utilisation de salles par les anciens élèves du Conservatoire (sous réserve de la production d'une attestation de scolarité)		90,00	105,00	90,00	105,00
forfait module de préparation aux examens COP (Cycle d'Orientation Professionnelle)			43,00		43,00
<b>PARC INSTRUMENTAL</b>					
Caution prêt d'instrument			110,00		110,00
Loyer 1ère année de pratique	par trimestre		32,00		32,00
Loyer 2ème année de pratique	par trimestre		42,00		42,00
Loyer 3ème année de pratique	par trimestre		52,00		52,00
Loyer 4ème année de pratique	par trimestre		62,00		62,00
Loyer 5ème année de pratique	par trimestre		72,00		72,00
<b>PRÊT INSTRUMENT POUR LES PERSONNES NON INSCRITES AU CONSERVATOIRE</b>					
Prêt piano droit	par demi-journée		70,00		70,00
Prêt piano 1/2 queue	par demi-journée		100,00		100,00
<b>REPRESENTATION DU CONSERVATOIRE</b>					
1ère représentation			1 500,00		1 500,00
2ème représentation et les suivantes (pour le même spectacle)			1 000,00		1 000,00
<p><b>Les droits d'inscriptions sont dus et payables en totalité au moment de la constitution du dossier d'inscription ou en 4 fois par prélèvement automatique.</b></p> <p><b>Le montant annuel des frais de scolarité (atelier et discipline) est dû dans sa totalité mais peut être payé en 6 fois par prélèvement automatique.</b></p> <p><b>Possibilité de remboursement des Droits d'inscription des élèves aux conditions suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La demande de remboursement des droits d'inscription sera instruite sous condition de présentation d'un justificatif d'hospitalisation, ou d'affection invalidante, ou de déménagement et/ou d'éloignement pour raisons professionnelles ou étudiantes hors du département, avec abandon définitif de la scolarité in situ.</li> </ul> <p><b>Frais de scolarité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les démissions devront être adressées au directeur d'établissement. Seules les demandes motivées envoyées par courrier avant le 1er novembre de l'année scolaire en cours, le cachet de la poste faisant foi, seront instruites. Au-delà de cette date, les frais de scolarité de l'année scolaire en cours seront exigés dans leur totalité.</li> <li>• En cas de non présentation d'un certificat de scolarité ou d'une carte étudiante de l'année scolaire en cours, le tarif adulte sera appliqué pour les frais de scolarité.</li> </ul> <p><b>Famille</b> = Groupe d'individus, composé d'un adulte au moins et de deux au plus, accompagné le cas échéant d'enfants ayant au moins un des deux adultes comme représentant légal et étant à la charge du ou des parents.</p>					

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017	
<b>MUSEES</b>			
Début période haute : 1 <sup>er</sup> avril Début période basse : 1 <sup>er</sup> novembre			
<b>MUSEE D'ART MODERNE</b>			
saison haute	entrée unitaire	5,00	5,50
	groupes (de + 12 personnes)	3,00	3,00
	pendant la fermeture d'une ou plusieurs salles d'expositions	2,50	2,50
saison basse	hors période d'expositions temporaires	gratuit	gratuit
<b>MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE</b>			
saison haute	entrée unitaire	5,00	5,50
	groupes (de + 12 personnes)	3,00	3,00
	Pendant la fermeture d'une ou plusieurs salles d'expositions	2,50	2,50
saison basse	hors période d'expositions temporaires	gratuit	gratuit
<b>MUSEE DE VAULUISANT ET DE LA BONNETERIE</b>			
saison haute	entrée unitaire	3,00	3,00
	groupes (de + 12 personnes)	2,00	2,00
saison basse	hors période d'expositions temporaires	gratuit	gratuit
<b>APOTHECAIRERIE - MUSEE DE LA PHARMACIE</b>			
saison haute	entrée unitaire	3,00	3,00
	groupes (de + 12 personnes)	2,00	2,00
saison basse	hors période d'expositions temporaires	gratuit	gratuit

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017	
<b>POUR TOUS LES MUSEES</b>				
jeunes - 18 ans (sur présentation d'une pièce d'identité)*	gratuit		gratuit	
étudiants - 25 ans (sur présentation d'une carte étudiant)*	gratuit		gratuit	
groupe scolaire ou d'étudiants avec encadrants	-		gratuit	
<b>*y compris pour les expositions temporaires et visites guidées</b>				
<b>Passeport annuel commun à tous les musées</b>				
(entrée permanente : 01/01 - 31/12)				
passeport individuel	16,00		16,00	
passeport lot de 20 minimum - prix à l'unité	5,00		5,50	
<b>2017 Pass 48h (billet couplé 4 musées)</b>				
<b>Forfait visites guidées ponctuelles (entrée + prestations)</b>				
visite guidée (organisée par les musées) - sur réservation par personne	3,00		3,00	
prestation collective <sup>(1)</sup> adultes et étudiants (30 pers maxi) - prix / groupe	110,00		110,00	
prestation collective jeune public et établissement spécialisés (handicap) <sup>(1)</sup> (20 pers maxi) - prix / groupe	55,00		55,00	
<b>Ateliers</b>				
droit d'inscription atelier - à la séance	troyens	non troyens	troyens	non troyens
	5,00	7,00	5,00	7,00
<p>Nota : l'entrée individuelle du musée est valable jusqu'à la fermeture journalière du musée. La gratuité est accordée le 1er dimanche de chaque mois à tout visiteur, lors des évènements nationaux pouvant concerner les musées tels qu'indiqué dans la liste ci dessous, uniquement pour les musées y participant : Journées européennes des métiers d'art, Nuit européenne des musées, Rendez-vous aux jardins, Journées nationales de l'archéologie, Fête de la musique, Les portes du temps, Les journées européennes du patrimoine et La fête de la science ainsi qu'aux détenteurs de la carte ICOM, ICOMOS, de la carte de presse, aux demandeurs d'emploi (sur justificatif de moins de 3 mois) et aux titulaires de la carte d'invalidité ainsi qu'aux donateurs privés et leurs ayants-droits.</p>				
<p>(1) La tarification relative aux prestations individuelles et collectives globalise l'entrée du musée et la présence d'un intervenant (conférencier, animateur) et les matériels et fournitures nécessaires aux prestations. La tarification relative à la prestation collective jeune public prend en compte la gratuité de l'entrée pour les - de 18 ans, la présence d'intervenant et les matériels et fournitures nécessaires aux prestations.</p>				

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

applicables à compter du 1er janvier 2017 (sauf dispositions particulières)

## VENTE D'OBJETS DIVERS

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>MUSEES</b>		
<b>CATALOGUES - LIVRES</b>		
catalogue Pharmacie - Musée de l'Hôtel-Dieu-le Comte	2,00	2,00
catalogue Archéologie Régionale - Antiquité classique	2,00	2,00
catalogue Peintures du XIV <sup>ème</sup> au XIX <sup>ème</sup> siècle	2,00	2,00
catalogue Le Trésor de Pouan	2,00	2,00
catalogue Peintres du Nord	11,00	11,00
catalogue Objets d'art tome II des collections permanentes	11,00	11,00
catalogue Exposition "Champs libres - paysages"	8,00	8,00
catalogue Beaux-arts	11,00	11,00
catalogue George BOUCHE	20,00	20,00
catalogue Exposition "Troyes gallo-romain"	15,00	15,00
catalogue Exposition "A fleur de peau" tarif public	35,00	35,00
catalogue Exposition "Jacques-Nicolas Paillot de Montabert"	10,00	10,00
catalogue "Musées et mécènes, 60 ans des amis des musées d'art et d'histoire"	10,00	10,00
catalogue "Jean Kiras - 30 années de Peinture"	15,00	15,00
catalogue "Maurice Marinot Penser en verre"	35,00	35,00
catalogue "Jean Baptiste Coffinet"	18,00	18,00
catalogue Jean Kars (1882-1945) - Peintures et dessins	1,00	1,00
catalogue Louis Soutter	1,00	1,00
catalogue Charles Dufresne (1876-1938) Rétrospectives	1,00	1,00
catalogue Jeanclous Mossé	1,00	1,00
catalogue Victor Roman	1,00	1,00
catalogue Exposition Saint-Loup 2006-2007 - Textiles intelligents	10,00	10,00
catalogue "Raymond Buttner collectionneur : Donation Jeanne Buttner au Musée d'art moderne de Troyes"	18,00	18,00
catalogue "Claude et Isabelle Monod : Verre : Donation d'Isabelle Monod et acquisition récentes du Musée d'art moderne de Troyes"	18,00	18,00
catalogue "Martine Martine expression d'être"	22,00	22,00
catalogue des "30 ans de mécénat des Amis du MAM"	5,00	5,00
catalogue "Ursula Morley Price"	35,00	35,00
catalogue "Mission Céramique"	50,00	50,00
catalogue "Tisser Matisse"	25,00	25,00
catalogue "Dufy-Poiret"	20,00	20,00
catalogue "Raoul Dufy, projet de tissus"	15,00	15,00
catalogue "Dessine-moi une collection"	18,00	18,00
catalogue "Dessine-moi une collection" tarif réservé aux libraires	12,60	12,60
catalogue "Modernité hollandaise, la collection singer"	26,00	26,00
catalogue "François Girardon (1628-1751), le sculpteur de Louis XIV"	140,00	140,00

<b>VENTE D'OBJETS DIVERS</b>	<b>Pour mémoire Tarifs en vigueur</b>	<b>Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017</b>
livre "Les Eglises de Troyes - Cathédrale, collégiales et églises paroissiales"	30,00	30,00
magazine "Connaissance des arts" exposition "un regard fauve"	8,00	8,00
revue "La vie en Champagne" numéro spécial boîtes médicinales de l'Hôtel-Dieu	6,00	6,00
revue "Vie en Champagne" numéro 58 - avril - juin 2009	12,00	12,00
marque page exposition "Précieux moyen âge"	0,50	0,50
Invitation aux Musées en Champagne	49,00	49,00
Raoul Dufy, Tissus et créations	28,00	28,00
Mémoires de mailles	49,50	49,50
Reinard à Troyes au XVI <sup>e</sup> siècle	25,00	25,00
<b>GUIDE VISITE</b>		
guide visite Saint-Pantaléon	10,00	10,00
guide visite musée de l'Apothicaire	1,50	1,50
<b>PETIT JOURNAL</b>		
petit journal exposition "Autour de VISARI"	1,50	1,50
petit journal exposition "Paysages du 19 <sup>e</sup> siècle"	1,50	1,50
petit journal de l'exposition "Précieux moyen âge"	2,00	2,00
petit journal de l'exposition "D'après les Maîtres"	1,50	1,50
petit journal de l'exposition "Porcelaine de Sèvres"	1,50	1,50
petit journal de l'exposition "Carreaux de Pavement"	2,00	2,00
<b>CARTES POSTALES</b>		
cartes postales double "décor de la maison troyenne au 16 <sup>ème</sup> siècle"	1,00	1,00
cartes postales lot de six "les belles troyennes"	3,00	3,00
autres cartes postales	0,50	0,50
<b>AFFICHES</b>		
affiche exposition "Précieux moyen Age"	1,00	1,00
affiche "En mémoire de moi"	0,50	0,50
affiche "Les coureurs"	3,00	3,00
affiche Polynésie, le ciel	4,70	4,70
affiche "Le violon rouge" Raoul Dufy	-	25,00
autres affiches	3,00	3,00



<b>VENTE D'OBJETS DIVERS</b>	<b>Pour mémoire Tarifs en vigueur</b>	<b>Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017</b>
<b>Frais d'envoi pour la France métropolitaine uniquement</b>		
Poids jusqu'à 20g	3,91	3,91
Poids supérieur à 20g jusqu'à 50g	4,42	4,42
Poids supérieur à 50g jusqu'à 100g	5,03	5,03
Poids supérieur à 100g jusqu'à 250g	6,15	6,15
Poids supérieur à 250g jusqu'à 500g	7,16	7,16
Poids supérieur à 500g jusqu'à 1kg	8,28	8,28
Poids supérieur à 1kg jusqu'à 2kg	9,84	9,84
Poids supérieur à 2kg jusqu'à 3kg	10,96	10,96
<b>Frais d'envoi pour l'Allemagne, la Belgique ou le Luxembourg</b>		
Poids de 200g à 220g	14,08	14,08
<b>AUTRES OBJETS</b>		
Moyen carnet exposition Dufy	4,50	4,50
Carnet à dessin "Dessine-moi une collection"	2,50	2,50
Magnets Meisje met pop. Jan Sluijters	3,50	3,50
Marque-page Polderlandschap met molens; Hendrik Johannes (J. H.) Weissenbruch	1,00	1,00
<b>VENTE AU DEBALLAGE</b>		
Forfait valable pour la 1/2 journée lors d'une conférence ou d'un colloque à l'Auditorium du Musée d'art moderne	15,00	15,00
<b>COMMUNICATION</b>		
<b>Press' Troyes</b>		
Abonnement annuel	17,00	17,00
L'Unité	1,72	1,72
<b>VOIRIE - vendus au m<sup>3</sup></b>		
Pavés granit	75,00	75,00
Pavés grés Napoléon	122,00	122,00
Pavés mélangés (grès et granit)	57,00	57,00

**Ville de Troyes - Tarifs 2017**  
applicables à compter du 1er janvier 2017 (sauf dispositions particulières)

EQUIPEMENTS SPORTIFS					
Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017		
<b>PISCINES</b>					
	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens	
entrée simple adulte	3,90		4,00		
entrée simple tarif réduit*	1,90		2,00		
carte 10 entrées					
	adulte	34,00	30,00	36,00	
	tarif réduit *	13,00	14,00	18,00	
carte 30 entrées					
	adulte	95,00	85,00	98,00	
	tarif réduit **	36,00	38,00	46,00	
<b>groupe jeunes</b> <i>(réservation et règlement sur facture)+ 5 personnes</i>	1,90		2,00		
<b>groupe adultes</b> <i>(réservation et règlement sur facture)+ 5 personnes</i>	3,15		4,00		
<b>Aquabike</b>					
	la séance	10,00	10,00		
	carte 11 séances + 1 offerte	96,00	100,00	96,00	
	séance de groupe pour 10 personnes même réservataire, même payeur	80,00		80,00	
	Abonnement annuel "aqua-ainés" tarif réservé aux troyens de 70 ans et plus à raison d'un cours par semaine sur les créneaux réservés à cette activité	95,00		95,00	
<b>Leçon de natation / Peur de l'eau</b>					
	le cours	10,00		10,00	
	carte 10 séances (valable 3 mois)	78,00	81,00	78,00	81,00
	carte 10 séances (valable 3 mois) à partir de 10 cartes achetées par un même payeur - prix par carte	60,00		60,00	

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017	
	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens
<b>PISCINES</b>				
<b>Aniversaire animé à la piscine</b> (enfants à partir de 6 ans, le mercredi de 15h à 17h incluant environ 45 min d'animation aquatique, un goûter et une entrée par enfant, participant à l'anniversaire, à utiliser ultérieurement [valable uniquement avec une entrée adulte payante])				
	Entrée par enfant pour un groupe de 8 à 10 personnes (entre 6 et 10 ans) même réservataire, même payeur		8,00	9,00
Entrée par enfant pour un groupe de 8 à 14 personnes (10 ans et plus) même réservataire, même payeur			8,00	9,00
	Accompagnateur (2 personnes maxi)		gratuit	gratuit
<b>Groupe d'activités 1 :</b>				
1) Baby Club : 6 mois - 6 ans				
2) Aquagym				
la séance		7,20	7,20	
11 séances		61,00	64,00	61,00 64,00
33 séances (sauf Baby-Club)		146,00	153,00	146,00 153,00
Baby club 2ème enfant entrant		6,00	6,00	
<b>Groupe d'activités 2 (tarifs par période) :</b>				
1) Perfectionnement				
2) Jardin aquatique : 4 - 6 ans				
3) Nage avec palmes				
la séance		7,20	7,20	
Forfait au trimestre		61,00	64,00	61,00 64,00
Forfait à la saison		146,00	153,00	146,00 153,00
4) Ecole de natation				
la séance		4,00	4,00	
Forfait au trimestre		32,50	34,00	32,50 34,00
Forfait à la saison		89,00	93,00	89,00 93,00
<b>Tarifs piscines pour les achats groupés</b> (valables pour les achats d'au moins 30 cartes en une fois)				
<b>Carte 10 entrées</b>				
adulte		28,50	28,50	
enfant		13,00	13,00	
<b>Groupe d'activité 1 :</b> <i>Baby club ou Aquagym</i>				
carte 11 séances		61,00	61,00	
<b>Groupe d'activité 2 :</b>				
<i>Perfectionnement ou Jardin aquatique ou Nage avec palmes</i>				
Forfait trimestriel		61,00	61,00	
<b>Aquabike</b>				
carte 11 séances		96,00	96,00	

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017	
	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens
<b>PISCINES</b>				
<b>Redevance horaire ligne d'eau</b>				
50 mètres - Week-end et jours fériés		59,00		60,00
50 mètres - 1 à 20 heures		49,00		50,00
50 mètres - heures suivantes	gratuit	27,00	gratuit	28,00
25 mètres - Week-end et jours fériés		49,00		50,00
25 mètres - 1 à 20 heures		38,00		39,00
25 mètres - heures suivantes		22,00		23,00
<b>Redevance établissements d'enseignement règlement sur facture à compter de la rentrée scolaire 2016</b>				
entrée sans enseignement		3,20		3,30
entrée avec enseignement		4,20		4,30
<b>Brevet de natation - selon horaires disponibles</b>				
adulte		4,30		4,40
jeune - 18 ans		2,20		2,30
<b>Entrée le jour de la fête du sport, enfants de - 6 ans, MNS sur présentation de la carte professionnelle à jour.</b>		gratuit		gratuit
<b>Entrée évènement ponctuel organisé par la Ville de Troyes</b>				
- de 6 ans		gratuit		gratuit
+ de 6 ans		1,00		1,00
<b>Carte à puce permettant l'accès (hors entrée unitaire)</b>		2,50		2,50
<b>Pass journée Patinoire/Piscine</b>				
Valable uniquement pendant les vacances scolaires de la zone B et utilisables 72 heures après l'achat				
Pass journée Patinoire/Piscine - tarif adulte		10,00		10,00
Pass journée Patinoire/Piscine - tarif -18 ans		7,00		7,00
* le tarif réduit concerne les étudiants de - 25 ans, les enfants de - 18 ans, les personnes handicapées et les demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois)				
** le tarif réduit concerne les étudiants de - 25 ans, les enfants de - 18 ans et les personnes handicapées				

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

applicables à compter du 1er janvier 2017 (sauf dispositions particulières)

## EQUIPEMENTS SPORTIFS

EQUIPEMENTS SPORTIFS	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
----------------------	-----------------------------------	--

### SEMI MARATHON

<b>inscription semi-marathon</b>		
individuel jusqu'au 12 mai	16,00	16,00
individuel à partir du 13 mai	18,00	25,00
individuel le jour de l'épreuve	20,00	supprimé
inscription internet et groupe (à partir de 5) prix par coureur	14,00	15,00
<b>inscription "7 km"</b>		
individuel jusqu'au 12 mai	8,00	8,00
individuel à partir du 13 mai	9,00	10,00
individuel le jour de l'épreuve	10,00	supprimé
inscription internet et groupe (à partir de 5) prix par coureur	7,00	7,00
<b>inscription "course jeune"</b>		
individuel	2,00	2,00

### SEMI MARATHON ENTREPRISE

<b>inscription semi-marathon</b>		
équipe de 3 coureurs	100,00	100,00

### CORRIDA DE NOEL

inscription course pédestre par personne	7,00	7,00
--	------	------

<b>PASSEPORT LOISIRS (pendant les vacances scolaires sauf celles de Noël)</b>		
inscription par enfant par semaine	18,00	18,00
inscription à partir du 3ème enfant inscrit	10,00	10,00
inscription par enfant par semaine avec la participation de Mon Logis - selon convention	18,00 Détail de la participation : 50% à la charge du locataire et 50% à la charge du bailleur sur facture	18,00 Détail de la participation : 50% à la charge du locataire et 50% à la charge du bailleur sur facture
	18,00 Détail de la participation : 13€ à la charge du locataire et 5€ à la charge du bailleur sur facture	18,00 Détail de la participation : 13€ à la charge du locataire et 5€ à la charge du bailleur sur facture
inscription à partir du 3ème enfant inscrit par semaine avec la participation de Mon Logis - selon convention	10,00 Détail de la participation : 50% à la charge du locataire et 50% à la charge du bailleur sur facture	10,00 Détail de la participation : 50% à la charge du locataire et 50% à la charge du bailleur sur facture
	10,00 Détail de la participation : 5€ à la charge du locataire et 5€ à la charge du bailleur sur facture	10,00 Détail de la participation : 5€ à la charge du locataire et 5€ à la charge du bailleur sur facture
inscription par enfant par semaine avec la participation d'Aube Immobilier - selon convention	18,00 Détail de la participation : 13€ à la charge du locataire et 5€ à la charge du bailleur sur facture	18,00 Détail de la participation : 13€ à la charge du locataire et 5€ à la charge du bailleur sur facture
inscription à partir du 3ème enfant inscrit par semaine avec la participation d'Aube Immobilier - selon convention	10,00 Détail de la participation : 5€ à la charge du locataire et 5€ à la charge du bailleur sur facture	10,00 Détail de la participation : 5€ à la charge du locataire et 5€ à la charge du bailleur sur facture

<b>NUIT DU SPORT</b>		
inscription par personne	27,00	27,00
bouteille de Champagne	20,00	20,00

EQUIPEMENTS SPORTIFS	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017	
<b>ETABLISSEMENTS</b>			
salle omnisports	heure	20,00	20,00
	demi-journée	65,00	65,00
	journée	100,00	100,00
salles de sports	heure	13,00	15,00
	demi-journée	38,00	40,00
	journée	65,00	70,00
stades	heure	15,00	15,00
	demi-journée	35,00	40,00
	journée	60,00	70,00
<b>ETABLISSEMENTS - LOCATION AVEC ENTREE PAYANTE</b>			
salle omnisports	heure	65,00	70,00
	demi-journée	190,00	190,00
	journée	310,00	310,00
salles de sports	heure	38,00	40,00
	demi-journée	103,00	105,00
	journée	150,00	150,00

**Nota :** le tarif jeune concerne le public âgé de moins de 18 ans, les lycéens et les étudiants.

Les demandeurs d'emploi bénéficient du tarif jeunes pour la fréquentation des installations sportives et de loisirs.

Possibilité pour les associations troyennes de bénéficier de la gratuité des installations sportives et de loisirs dans la mesure où elles n'exercent pas d'activités lucratives et qu'elles présentent un intérêt évident pour la Ville de Troyes.

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

applicables à compter du 1er septembre 2017 (sauf dispositions particulières)

## RESTAURATION SCOLAIRE ET ACTIVITES PERISCOLAIRES

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017-2018 à compter du 1er septembre 2017			
<b>RESTAURATION SCOLAIRE</b>	<b>Troyens</b>	<b>Non troyens</b>	<b>Troyens</b>	<b>Non troyens</b>		
Repas régulier (inscription préalable)						
1er enfant inscrit	4,10	7,10	4,10	7,50		
à partir du 2ème enfant inscrit	3,60		3,60			
Repas exceptionnel						
le repas	7,10		7,50			
Repas concernant l'Unité d'Enseignement Maternelle						
repas par enfant	4,10		4,10			
repas par adulte encadrant	8,00		8,00			
<b>NOUVEAU VILLAGE EDUCATIF</b>						
Tarif facturé par période intervacances	Période	Horaires	Tarif/période Troyen	Tarif/période Non Troyen	Tarif/période Troyen	Tarif/période Non Troyen
Garderie maternelles	<b>Matin</b>	7h30 à 8h30	18,00 €	36,00 €	18,00 €	36,00 €
	<b>Temps récréatif</b>	15h45 à 16h30	gratuit		gratuit	
	<b>Temps récréatif</b>	16h30 à 17h00	gratuit		gratuit	
	<b>Soir</b>	17h00 à 18h15	18,00 €	36,00 €	18,00 €	36,00 €
	<b>Matin et soir</b>		26,00 €	72,00 €	26,00 €	72,00 €
Garderie élémentaires	<b>Matin</b>	7h45 à 8h35	14,50 €	29,00 €	14,50 €	29,00 €
	<b>Soir *</b>	4 j / semaine : 17h00 - 18h00 ou 2 j / semaine : 17h00 - 18h00 2 j / semaine : 17h30 - 18h00	14,50 €	29,00 €	14,50 €	29,00 €
	<b>Matin et soir *</b>		21,00 €	58,00 €	21,00 €	58,00 €
Etudes surveillées	<b>Soir</b>	4 j / semaine : 16h00 - 17h00	gratuit		gratuit	
Ateliers élémentaires 2 jours/Semaine	<b>Soir *</b>	16h00 à 17h30	11,00 €	22,00 €	11,00 €	22,00 €

\* Hors coût ateliers

A partir du deuxième enfant fréquentant le village éducatif, tous les tarifs troyens bénéficient d'une réduction de 50 %. Lorsque deux enfants ou plus sont inscrits à des activités dont les tarifs sont différents, l'enfant pour lequel le tarif appliqué est le plus élevé sera considéré comme le premier enfant.



**Ville de Troyes - Tarifs 2017**  
applicables à compter du 1er janvier 2017 (sauf dispositions particulières)

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>DROITS DE PLACE</b>		
<b>MARCHES</b>		
<b>Démonstrateurs et posticheurs</b>		
	forfait / jour	22,00
Commerçants abonnés <b>Tarif trimestriel - le m<sup>2</sup></b>		22,00
	samedi - dimanche	5,60
	autres jours	3,40
Commerçants passagers <b>Tarif journalier - le mètre linéaire</b>		
	samedi - dimanche	1,30
	autres jours	0,80
<b>Marchés du terroir (stands de 3m x 3m)</b>		
	l'emplacement	5,70
<b>PETITS PRODUCTEURS HORS PERIMETRE MARCHE SEMAINE</b>		
	par trimestre - le m <sup>2</sup>	3,50
<b>HALLES</b>		
<b>Part fixe</b>		
Case	par mois	60,00
Mézzanine	par mois	15,00
<b>Part variable</b>		
Case	le m <sup>2</sup> /mois	7,45
Réserve	le m <sup>2</sup> /mois	3,50
Mézzanine	le m <sup>2</sup> /mois	4,10
Parking	unité/mois	15,00
<b>TAXIS</b>	par trimestre	105,00
<b>SANISSETES</b>	tarif à l'unité	0,30

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>		
<b>TRAVAUX - CHANTIERS</b>		
<b>Neutralisation de place de stationnement sur stationnement payant et hors zone de stationnement (déménagement, nacelle, véhicule atelier...)</b>		
forfait journalier par place occupée ou équivalent de place occupée	6,80	7,00
forfait demi-journée par place occupée ou équivalent de place occupée	3,40	3,50
<b>Chargement/Déchargement zone piétonne pour une durée maximale de 2 h 00</b>	gratuit	gratuit
<b>Déménagement zone piétonne</b>	gratuit	gratuit
<b>Dépôt de matériaux (sable - bois...)</b> pour une durée supérieure à 2 h 00 forfait/jour	16,50	17,00
<b>Benne</b> forfait par benne et par jour	9,00	10,00
<b>Concernant les deux tarifs suivants, le minimum de perception s'élève à 5,00€</b>		
<b>Clôtures et échafaudages de chantiers (sauf échafaudages suspendus)</b> le m <sup>2</sup> /jour	0,27	0,30
<b>Cabane de chantier, grue</b> le m <sup>2</sup> /jour	0,30	0,50
<b>Badge d'accès automatisé au secteur piétonnier - caution/unité</b>	30,00	50,00
<b>Mise à disposition de clé ouvrant les barrières amovibles - caution/unité</b>	30,00	50,00
<b>Remplacement de badge ou de clé ouvrant les barrières amovibles - caution/unité</b>	60,00	80,00
<b>ESPLANADE CHARLES DELESTRAINT : Cirques - Ménageries - Expositions (hors consommation eau - dès le jour d'installation)</b>		
L'esplanade Charles Delestraint peut être mise à disposition uniquement par moitié ou totalité (18 350 m <sup>2</sup> ) de la superficie selon les tarifs au m <sup>2</sup> suivant l'activité menée sur l'espace :		
<b>Critère 1 : recette perçue auprès des visiteurs</b>		
<b>Critère 2 : recette perçue auprès des exposants</b>		
Pour occupation donnant soit lieu à droit d'entrée dans la zone, soit à perception d'un loyer ou d'une quelconque recette auprès des personnes s'installant sur le site, y compris à des fins de stationnement de véhicules terrestres à moteur		
Tarif de base au m <sup>2</sup>	0,06	0,062
<b>Coefficient appliqué au tarif de base pour :</b>		
<b>tarif 1</b> - une occupation à but non lucratif et objet désintéressé	0,50	0,50
<b>tarif 2</b> - une occupation donnant lieu à l'un des critères ci-dessus	1,00	1,00
<b>tarif 3</b> - une occupation donnant lieu aux 2 critères ci-dessus	3,00	3,00
<b>Electricité (1) :</b>		
<b>Mise à disposition - tarif jaune</b> Forfait	47,00	47,00
<b>Mise à disposition d'armoire de distribution électrique du 1er au 7ème jour</b>		
Intègre le coût d'amenée, d'installation (raccordement des armoires sur le réseau de distribution enterré à partir des borniers de sol encastré) et de démantèlement		
forfait/jour	72,00	75,00
<b>A partir du 8ème jour</b>		
forfait/jour	50,00	50,00
(1) La demande de raccordement ainsi que les frais générés (raccordement, abonnement, consommation) sont de la responsabilité du demandeur		
<b>Caution pour mise à disposition d'une fiche de raccordement</b>		
monophasé + T16 A	28,00	28,00
monophasé + T32 A	35,00	35,00
tétrapolaire + T16 A	34,00	34,00
tétrapolaire + T32 A	45,00	45,00
tétrapolaire + T63 A	94,00	94,00

Désignation des tarifs		Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
ESPLANADE DES MAROTS	forfait par jour	130,00	130,00
COMMERCES AMBULANTS ALIMENTAIRES			
REGULIERS (Attribution des emplacements au semestre selon règlement municipal)			
	<b>forfait journalier</b>		
	Zone 1	21,00	22,00
	Zone 2	16,00	17,00
	Zone 3	10,50	11,00
OCCASIONNELS (y compris produits de la mer)			
	<b>forfait journalier</b>	50,00	50,00
SAISONNIERS (Glaces, marrons, boissons)			
	5m <sup>2</sup> au plus - forfait journalier	5,00	5,50
	au-delà de 5m <sup>2</sup> - forfait journalier	15,00	16,50
PENDANT LA PERIODE DES FETES DE FIN D'ANNEE			
Du 01/01/2017 AU 09/01/2017 puis du 23/11/2017 au 31/12/2017	<b>forfait journalier</b>	25,00	35,00
<u>Commerces ambulants réguliers alimentaires :</u>			
<b>Zone 1</b> : Hyper centre comprenant Périmètre encadré par les axes : Pl. Jean Jaurès - rue Emile Zola - Pl. de la Libération - Quai des Comtes de Champagne - Bd Gambetta (des Quais à la Pl. Jean Moulin) - Pl. Jean Moulin - rue de la République (de la Pl. Jean Moulin à la rue du Général de Gaulle) - rue du Général de Gaulle - rue Jaillant - Deschainets - rue Colbert			
<b>Zone 2</b> : Autres rues du Bouchon de Champagne <b>Zone 3</b> : Extérieurs du Bouchon de Champagne			
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL</b>			
Péniche	le m <sup>2</sup> /an	38,00	40,00
<b>AUTRES ACTIVITES COMMERCIALES</b>			
Manèges	le m <sup>2</sup> par jour	0,55	0,60
Expositions publicitaires à vocation commerciale	forfait journalier/unité	55,00	60,00
Occupation commerciale	le m <sup>2</sup> /jour	2,20	2,30
Commerce ambulant non alimentaire	forfait/jour	-	50,00
Ventes au déballage			
- Vide greniers	le ml/jour	0,27	0,30
- Braderies	le ml/jour	0,45	0,45
Branchement eau (toute occupation si nécessité de branchement)	forfait par jour	2,75	2,80
Branchement eau (animation aquatique)	forfait par jour	-	3,25
<b>OCCUPATION LORS D'EVENEMENTS/ANIMATION</b>			
Animations à caractère caritatif		gratuit	gratuit
Animation ponctuelles organisées par la Ville de Troyes	le ml / jour	2,00	2,20
Fête de la musique	forfait/jour	50,00	75,00
Fête Nationale	forfait/jour	50,00	75,00
Animation longue durée (15 jours minimum)			
	1ère quinzaine	170,00	170,00
	2ème quinzaine	120,00	120,00
	3ème quinzaine et suivantes	100,00	100,00
INSCRIPTION CLUEDO GEANT			
	Inscription par personne dans la limite des places disponibles	5,00	5,00

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES		
CONFORMES AU REGLEMENT : ARRETE 2012/845		
Terrasses ordinaires (le m <sup>2</sup> /an)		
zone 0	31,50	32,00
zone 1	29,50	30,00
zone 2	26,50	27,00
zone 3	23,50	23,50
zone 4	18,50	18,50
zone A	70 % zone origine	70 % zone origine
zone B	gratuit	gratuit
Terrasses fermées (le m <sup>2</sup> /an)		
zone 0	87,00	88,40
zone 1	82,00	83,40
zone 2	74,00	75,40
zone 3	67,50	67,50
zone 4	55,00	55,00
zone A	70 % zone origine	70 % zone origine
zone B	gratuit	gratuit
Etalages (le m <sup>2</sup> /an)		
zone 0	27,50	28,00
zone 1	25,50	26,00
zone 2	23,50	24,00
zone 3	21,50	21,50
zone 4	17,50	17,50
zone A	70 % zone origine	70 % zone origine
zone B	gratuit	gratuit
Panneaux publicitaires, porte menu, oriflamme ou autre accessoire commercial		
tarif forfaitaire - dans la limite des dimensions définies dans le règlement - Arrêté n°2012/845		
Bouchon de Champagne/Unité	88,00	90,00
Bouchon de Champagne/Unité à compter du 2ème et des suivants	176,00	180,00
Hors Bouchon de Champagne/Unité	-	70,00
<b>Zone 0 : Place Foch et A. Israël et rue A. Briand</b>		
<b>Zone 1: Rues Champeaux - Molé - Paillot de Montabert (entre Molé et Charbonnet) - Emile Zola - Urbain IV (entre 15\20 et République) - de la Clé d'Or - du Coin Coignier - des Champs - Mignard - Jean Jaurès - du Marché au Pain.</b>		
<b>Zone 2 : autres rues du corps du bouchon de champagne + rue de la Cité</b>		
<b>Zone 3 : Tête du Bouchon de Champagne</b>		
<b>Zone 4 : Extérieur du Bouchon de champagne</b>		
<b>Zone A : Quartiers à proximité des travaux de requalification du centre ville*</b>		
<b>Zone B : Quartiers au cœur des travaux de requalification du centre ville*</b>		

\* Les quartiers des zones A et B seront redéfinis par décision du Maire en fonction de l'avancement des travaux de requalification

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>DROITS D'OCCUPATION</b>			
<b>FETES FORAINES ET FOIRES DE MARS*</b>			
<b>METIERS</b>	tous manèges - tous restaurants / m <sup>2</sup>	4,60	4,70
	confiseries, crêpes, gaufres, loterie, tir, etc.. / m <sup>2</sup>	5,60	5,70
	appareil à pinces type grues / m <sup>2</sup>	5,60	5,70
	forfait eau par brasserie	200,00	205,00
	forfait eau pour les métiers de petite restauration (beignets, snack,...)	50,00	51,00
	forfait eau par métier habitation	53,00	54,00
	forfait eau par manège	40,00	41,00
	forfait eau par boutique	29,00	30,00
	forfait eau par piscine	150,00	153,00
	caution pour mise à disposition d'une fiche de raccordement		
	Monophasé 2 fils + terre Max 20 ampères	28,00	28,00
	Monophasé 2 fils + terre Max 32 ampères	35,00	35,00
	Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre Max 20 ampères	34,00	34,00
	Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre Max 32 ampères	45,00	45,00
	Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre Max 63 ampères	94,00	94,00
	forfait électricité		
	Monophasé 2 fils + terre Max 32 ampères	110,00	110,00
Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 10 à 20 ampères	278,00	278,00	
Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 20 à 30 ampères	446,00	446,00	
Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 40 à 60 ampères	682,00	682,00	
Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 70 à 80 ampères	1 165,00	1 165,00	
Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 90 à 160 ampères	1 843,00	1 843,00	
<b>CARAVANES D'HABITATION</b>	Forfait global d'occupation de l'aire d'accueil	13 700,00	14 000,00
(*) - Les tarifs relatifs aux occupations des esplanades pendant les foires s'entendent pour la manifestation quelle que soit sa durée. Hormis les tarifs hebdomadaires qui concernent des périodes de 7 jours consécutifs, toute période entamée sera due.			

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>VOIRIE</b>			
Ouvrages de transport et de distribution de gaz et canalisations particulières de gaz <i>En application du décret 2007-606 du 25 avril 2007</i>	prix du mètre linéaire	0,04	0,04
Autres ouvrages de transport et de distribution d'électricité <i>En application du décret 2001-108 du 26 avril 2001</i>	prix du mètre linéaire	0,04	0,04
Formule de calcul : (Prix du mètre linéaire x nb de mètres linéaires) + part fixe			
	part fixe	100,00	100,00
Occupation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques communaux (fourreaux, chambres de tirage et de raccordement)	le m/l	2,00	2,00
<b>Redevances annuelles d'occupation du domaine public relatives au chantiers provisoires (tarif suivant le type de réseau)</b>			
<b>En application du décret n°2015-334 du 25 mars 2015</b>			
Réseau d'électricité		0,35	0,35
Réseau de gaz		0,35	0,35
<b>tarif pour réfection de chaussée (Délibération n°12 du 16/04/12)</b>			
	forfait pour réfection tranchée en enrobé à chaud ou froid au m²	210,00	220,00
	forfait pour réfection pavage ou dallage au m²	400,00	415,00
	forfait pour réfection de bordure au ml	192,00	200,00
	forfait pour remise en place ou installation de balisage de chantier incombant aux entreprises prix à l'heure	105,00	110,00
<b>tarif pour réfection de tampons de voirie</b>			
<b>type de tampons</b>	<b>(prix forfaitaire comprenant la fourniture et la main d'oeuvre)</b>		
K1C		2 435,00	2 500,00
K2C		4 500,00	4 600,00
K3C		6 900,00	7 000,00
L1T		1 703,00	1 750,00
L2T		2 710,00	2 750,00
L3T		3 800,00	3 850,00
L4T		5 740,00	5 820,00

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

applicables à compter du 1er janvier 2017 (sauf dispositions particulières)

## HALLE AUX VELOS

	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017			
Désignation des tarifs	Tarifs TTC				Tarifs TTC			
<b>LOCATION DE VELOS SANS ASSISTANCE ELECTRIQUE (y compris vélos suiveurs)</b>	Troyens		Non troyens		Troyens		Non troyens	
	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*
2 heures	2,00		2,00		2,00		2,00	
Demi-journée	5,00	4,00	6,00	5,00	5,00	4,00	6,00	5,00
Journée	8,00	6,50	9,00	7,50	8,00	6,50	9,00	7,50
Week-end ou 2 jours	15,00	12,50	17,00	14,50	15,00	12,50	17,00	14,50
Semaine (7 jours)	25,00	20,00	30,00	22,00	25,00	20,00	30,00	22,00
Semaine (7 jours hébergement compris) pendant le festival les nuits de champagne	-	-	-	-	20,00		20,00	
Mensuel	40,00	33,00	42,00	35,00	40,00	33,00	42,00	35,00
Trimestriel	60,00	50,00	62,00	52,00	60,00	50,00	62,00	52,00
Semestriel	80,00	70,00	82,00	72,00	80,00	70,00	82,00	72,00
Annuel	95,00	80,00	97,00	82,00	95,00	80,00	97,00	82,00
<b>LOCATION DE VELOS AVEC ASSISTANCE ELECTRIQUE</b>	Troyens		Non troyens		Troyens		Non troyens	
	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*
2 heures	2,50		3,00		2,50		3,00	
Demi-journée	6,00		7,00		6,00		7,00	
Journée	10,00		13,00		10,00		13,00	
Week-end ou 2 jours	18,00		22,00		18,00		22,00	
<b>TAUX DE REMISE SUR LOCATION GRANDE QUANTITE</b>	Troyens		Non troyens		Troyens		Non troyens	
Carnets valables 1 an à partir de l'achat appliqué sur tarifs de location de courte durée 2h 1/2 j 1j 2j, vélos avec assistance électrique ou non								
carnet de 20								
1	- 5 % du prix d'origine				- 5 % du prix d'origine			
2	- 10 % du prix d'origine				- 10 % du prix d'origine			
3	- 15 % du prix d'origine				- 15 % du prix d'origine			
4	- 20 % du prix d'origine				- 20 % du prix d'origine			
5 et plus	- 25 % du prix d'origine				- 25 % du prix d'origine			

	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017			
Désignation des tarifs	Tarifs TTC				Tarifs TTC			
HEBERGEMENT REMISAGE DE VELOS	Troyens		Non troyens		Troyens		Non troyens	
	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*
Demi-journée	0,50	0,40	0,70	0,60	0,50	0,40	0,70	0,60
Journée	1,00	0,80	1,40	1,20	1,00	0,80	1,40	1,20
Semaine (7 jours)	3,00	2,40	4,00	3,40	3,00	2,40	4,00	3,40
Mensuel	5,00	4,00	7,00	6,00	5,00	4,00	7,00	6,00
Trimestriel	15,00	13,00	18,00	16,00	15,00	13,00	18,00	16,00
Semestriel	25,00	20,00	28,00	23,00	25,00	20,00	28,00	23,00
Annuel	50,00	40,00	55,00	45,00	50,00	40,00	55,00	45,00
<b>ACCESSOIRES - tarif unique - par jour</b>								
Porte bébé	2,00				2,00			
Remorque enfant	5,00				5,00			
Casque	1,00				1,00			

**Dépôt de garantie :**

150€ pour les vélos

100€ pour les remorques et vélos suiveurs (2 modèles)

La consigne est offerte aux usagers sous réserve de disponibilité

Les propriétaires du pass'troyes, sur présentation du coupon de réduction, bénéficient d'une réduction de la valeur faciale du coupon

\* Le tarif réduit concerne les personnes sans emploi, les étudiants et les séniors de + de 65 ans.



**Ville de Troyes - Tarifs 2017**  
applicables à compter du 1er janvier 2017 (sauf dispositions particulières)

**DROITS DE STATIONNEMENT**

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
------------------------	-----------------------------------	--

**STATIONNEMENT SUR VOIRIE - Amplitude payante : 9h00/12h00 - 14h00/19h00**

<b>Zone Rouge</b>		
au cours de la première 1/2 heure, par tranche de 10 minutes	0,20	0,20
au delà de la première demi-heure, par tranche de 8 minutes	0,20	0,20
<i>durée limitée à 1 heure 58 minutes</i>	2,80	2,80
Tarif réduit appliqué aux résidents détenteurs du macaron faisant foi apposé sur le véhicule	50%	50%

<b>Zone Orange hors parcs en enclos</b>		
Abonnement stationnement résidents et pendulaires attaché à l'usage du PIAF ou paiement mobile (tarif au trimestre)	99,00	99,00
0h30	0,60	0,60
1h	1,10	1,10
1h30	1,50	1,50
2h	2,00	2,00
2h30	2,20	2,20
3h	2,50	2,50
3h30	2,70	2,70
4h	3,00	3,00
4h30	3,20	3,20
5h	3,30	3,30
5h30	3,60	3,60
6h	3,90	3,90
6h30	4,30	4,30
7h	4,70	4,70
7h30	5,20	5,20
8h	5,80	5,80
la journée pour les résidents (a) et pendulaires (b) TITULAIRES D UN MACARON	2,20	2,20

(a) Est qualifiée d'usager "résident" toute personne domiciliée en zone de stationnement payant. Cette personne, détentrice d'un macaron délivré par le délégataire sur présentation de deux pièces justificatives (factures de consommation), peut bénéficier du demi-tarif en zone rouge, la durée du stationnement restant limitée à 2 heures, et du forfait journalier uniquement en zone orange.

(b) Est qualifiée d'usager "pendulaire" toute personne ayant son lieu de travail situé en zone de stationnement payant. Cette personne, détentrice d'un macaron délivré par le délégataire sur présentation de deux pièces justificatives (attestation employeur et carte grise), peut bénéficier du forfait journalier uniquement en zone orange.

DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>STATIONNEMENT SUR VOIRIE (suite)</b>		
<b>Zone gare Coulommière</b>		
0h30	0,20	0,20
1h	0,40	0,40
1h30	0,60	0,60
2h	0,80	0,80
2h30	1,00	1,00
3h	1,20	1,20
3h30	1,40	1,40
4h	1,60	1,60
4h30	1,80	1,80
5h	2,00	2,00
5h30	2,20	2,20
6h	2,40	2,40
6h30	2,60	2,60
7h	2,80	2,80
7h30	3,00	3,00
8h	3,20	3,20
2 jours	6,40	6,40
3 jours	9,60	9,60
7 jours	20,00	20,00
<b>STATIONNEMENT SUR VOIRIE (carte "Ville de Troyes")</b>		
Carte de stationnement sur voirie "Ville de Troyes"	gratuite	gratuite
<i>Temps de parking gratuit pour les titulaires de cette carte</i>		
Corps du bouchon de Champagne (zone rouge et orange)*	15 mn	15 mn
Extérieur corps du bouchon de Champagne*	20 mn	20 mn
Stationnement caducée multizone (tarif par mois)	50,00	supprimé
<b>* 1 fois par jour : soit 15 mn, soit 20 mn</b>		

DROITS DE STATIONNEMENT	Nombre abonnés	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>ABONNEMENTS</b>			
<b>Parking "LES HALLES"</b>			
<b>Abonnements trimestriels</b>			
5 jours/7 de 7h00 à 20h30		97,00	97,00
6 jours/7 de 7h00 à 20h30		123,00	123,00
6 jours/7 hors samedi 24h/24		158,00	158,00
Nuits (18H00- 9H00), dimanche et jours fériés		90,00	90,00
Permanents 24h/24		211,00	211,00
Moto 7jours/7, 24h/24		102,00	102,00
1/2 place pour voiture de moins de 3 mètres		110,00	110,00
<b>Abonnements annuels</b>			
Permanents 24h/24		770,00	770,00
1/2 place		440,00	440,00
<b>Abonnement vacances</b>			
15 jours consécutifs 24h/24		57,00	57,00
<b>Parking "CATHEDRALE"</b>			
<b>Abonnements trimestriels</b>			
5 jours/7 de 7h00 à 20h30		97,00	97,00
6 jours/7 de 7h00 à 20h30		123,00	123,00
6 jours/7 hors samedi 24h/24		158,00	158,00
Nuits (18H00- 9H00), dimanche et jours fériés		90,00	90,00
Permanents 24h/24		211,00	211,00
Moto 7jours/7, 24h/24		102,00	102,00
<b>Abonnements annuels</b>			
Permanents 24h/24		770,00	770,00
<b>Abonnement vacances</b>			
15 jours consécutifs 24h/24		57,00	57,00

DROITS DE STATIONNEMENT	Nombre abonnés	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>ABONNEMENTS (suite)</b>			
<b>Parking "HOTEL DE VILLE"</b>			
<b>Abonnements trimestriels hors niveau - 1</b>			
5 jours/7 de 7h00 à 20h30		97,00	97,00
6 jours/7 de 7h00 à 20h30		123,00	123,00
6 jours/7 hors samedi 24h/24		158,00	158,00
Nuits (18H00- 9H00), dimanche et jours fériés		90,00	90,00
Permanents 24h/24		211,00	211,00
1/2 place		110,00	110,00
<b>Abonnement annuel hors niveau - 1</b>			
Permanents 24h/24		770,00	770,00
1/2 place pour voiture de moins de 3 mètres		440,00	440,00
<b>Abonnements trimestriels niveau - 1</b>			
Permanents 24h/24		281,00	281,00
Moto 7jours/7		102,00	102,00
1/2 place		146,00	146,00
<b>Abonnement annuel (niveau - 1)</b>			
Permanents 24h/24		920,00	920,00
1/2 place		460,00	460,00
<b>Abonnement vacances</b>			
15 jours consécutifs 24h/24		57,00	57,00
<b>Parking "LANGEVIN"</b>			
<b>Abonnements trimestriels</b>			
5 jours/7 de 7h00 à 20h30		97,00	97,00
6 jours/7 de 7h00 à 20h30		123,00	123,00
6 jours/7 hors samedi 24h/24		158,00	158,00
Nuits (18H00- 9H00), dimanche et jours fériés		90,00	90,00
Permanents 24h/24		211,00	211,00
<b>Abonnement annuel</b>			
Permanents 24h/24		770,00	770,00
<b>Abonnement vacances</b>			
15 jours consécutifs 24h/24		57,00	57,00
<b>Parking en enclos - Victor Hugo, 14 juillet, Casimir Périer, Argence</b>			
<b>Abonnements trimestriels</b>			
5 jours/7 pendulaires		97,00	97,00
6 jours/7 pendulaires		123,00	123,00
7jours/7 résidents		88,00	88,00
7jours/7		138,00	138,00
<b>Parking en enclos - Michel Lacos, Desguerros</b>			
<b>Abonnements trimestriels</b>			
5 jours/7 pendulaires		73,00	73,00
6 jours/7 pendulaires		92,00	92,00
7jours/7 résidents		66,00	66,00
7jours/7		103,00	103,00

DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>PARKING CLOS DE SURFACE - VICTOR HUGO, 14 JUILLET, ARGENCE, MICHEL LACLOS - Amplitude payante : 9h00/12h00 - 14h00/19h00 *</b>		
Durée < 15 min	gratuit	gratuit
15 min ≤ durée < 30 min	0,70	0,70
30 min ≤ durée < 45 min	1,20	1,20
45 min ≤ durée < 1h	1,50	1,50
1h ≤ durée < 1h15	1,80	1,80
1h15 ≤ durée < 1h30	2,10	2,10
1h30 ≤ durée < 1h45	2,40	2,40
1h45 ≤ durée < 2h	2,70	2,70
2h ≤ durée < 2h15	2,90	2,90
2h15 ≤ durée < 2h30	3,10	3,10
2h30 ≤ durée < 2h45	3,30	3,30
2h45 ≤ durée < 3h	3,50	3,50
3h ≤ durée < 3h15	3,70	3,70
3h15 ≤ durée < 3h30	3,90	3,90
3h30 ≤ durée < 3h45	4,10	4,10
3h45 ≤ durée < 4h	4,30	4,30
4h ≤ durée < 4h15	4,40	4,40
4h15 ≤ durée < 4h30	4,50	4,50
4h30 ≤ durée < 4h45	4,60	4,60
4h45 ≤ durée < 5h	4,70	4,70
5h ≤ durée < 5h15	4,80	4,80
5h15 ≤ durée < 5h30	4,90	4,90
5h30 ≤ durée < 5h45	5,00	5,00
5h45 ≤ durée < 6h	5,10	5,10
6h ≤ durée < 6h15	5,30	5,30
6h15 ≤ durée < 6h30	5,50	5,50
6h30 ≤ durée < 6h45	5,70	5,70
6h45 ≤ durée < 7h	5,90	5,90
7h ≤ durée < 7h15	6,20	6,20
7h15 ≤ durée < 7h30	6,50	6,50
7h30 ≤ durée < 7h45	6,80	6,80
7h45 ≤ durée < 8h	7,10	7,10
8h ≤ durée < 8h15	7,40	7,40
8h15 ≤ durée < 8h30	7,70	7,70
8h30 ≤ durée < 8h45	8,00	8,00
8h45 ≤ durée < 9h	8,30	8,30
9h ≤ durée < 9h15	8,60	8,60
9h15 ≤ durée < 9h30	8,90	8,90
9h30 ≤ durée < 9h45	9,20	9,20
9h45 ≤ durée < 10h	9,50	9,50
10h ≤ durée < 10h15	9,80	9,80
10h15 ≤ durée < 10h30	10,10	10,10
10h30 ≤ durée < 10h45	10,40	10,40
10h45 ≤ durée < 11h	10,70	10,70
11h ≤ durée < 11h15	11,00	11,00
11h15 ≤ durée < 11h30	11,30	11,30
11h30 ≤ durée < 11h45	11,60	11,60
11h45 ≤ durée < 12h	11,90	11,90
Au-delà de 12 h, le quart d'heure	0,40	0,40

**PARKING EN OUVRAGE****Parking "Les Halles"****Durée de stationnement****De 7h30 à 20h00**

Durée &lt; 15 min

15 min ≤ durée &lt; 30 min

30 min ≤ durée &lt; 45 min

45 min ≤ durée &lt; 1h

1h ≤ durée &lt; 1h15

1h15 ≤ durée &lt; 1h30

1h30 ≤ durée &lt; 1h45

1h45 ≤ durée &lt; 2h

2h ≤ durée &lt; 2h15

2h15 ≤ durée &lt; 2h30

2h30 ≤ durée &lt; 2h45

2h45 ≤ durée &lt; 3h

3h ≤ durée &lt; 3h15

3h15 ≤ durée &lt; 3h30

3h30 ≤ durée &lt; 3h45

3h45 ≤ durée &lt; 4h

4h ≤ durée &lt; 4h15

4h15 ≤ durée &lt; 4h30

4h30 ≤ durée &lt; 4h45

4h45 ≤ durée &lt; 5h

5h ≤ durée &lt; 5h15

5h15 ≤ durée &lt; 5h30

5h30 ≤ durée &lt; 5h45

5h45 ≤ durée &lt; 6h

6h ≤ durée &lt; 6h15

6h15 ≤ durée &lt; 6h30

6h30 ≤ durée &lt; 6h45

6h45 ≤ durée &lt; 7h

7h ≤ durée &lt; 7h15

7h15 ≤ durée &lt; 7h30

7h30 ≤ durée &lt; 7h45

7h45 ≤ durée &lt; 8h

8h ≤ durée &lt; 8h15

8h15 ≤ durée &lt; 8h30

8h30 ≤ durée &lt; 8h45

8h45 ≤ durée &lt; 9h

9h ≤ durée &lt; 9h15

9h15 ≤ durée &lt; 9h30

9h30 ≤ durée &lt; 9h45

9h45 ≤ durée &lt; 10h

10h ≤ durée &lt; 10h15

10h15 ≤ durée &lt; 10h30

10h30 ≤ durée &lt; 10h45

10h45 ≤ durée &lt; 11h

11h ≤ durée &lt; 11h15

11h15 ≤ durée &lt; 11h30

11h30 ≤ durée &lt; 11h45

11h45 ≤ durée &lt; 12h

Au-delà de 12 h, le quart d'heure

**De 20h à 7h30**

le quart d'heure

gratuit

gratuit

gratuit

gratuit

0,70

0,70

1,50

1,50

1,80

1,80

2,10

2,10

2,40

2,40

2,70

2,70

3,00

3,00

3,30

3,30

3,60

3,60

3,90

3,90

4,10

4,10

4,30

4,30

4,50

4,50

4,70

4,70

4,80

4,80

4,90

4,90

5,00

5,00

5,10

5,10

5,20

5,20

5,30

5,30

5,40

5,40

5,50

5,50

5,60

5,60

5,70

5,70

5,80

5,80

5,90

5,90

6,00

6,00

6,10

6,10

6,20

6,20

6,30

6,30

6,40

6,40

6,50

6,50

6,60

6,60

6,70

6,70

6,80

6,80

6,90

6,90

7,00

7,00

7,10

7,10

7,20

7,20

7,30

7,30

7,40

7,40

7,50

7,50

7,60

7,60

7,70

7,70

7,80

7,80

7,90

7,90

0,40

0,40

0,10

0,10

DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>PARKING EN OUVRAGE - HOTEL DE VILLE, CATHEDRALE, LANGEVIN *</b>		
<b>Durée de stationnement</b> <b>De 7h30 à 20h00</b> Durée < 15 min 15 min ≤ durée < 30 min 30 min ≤ durée < 45 min 45 min ≤ durée < 1h 1h ≤ durée < 1h15 1h15 ≤ durée < 1h30 1h30 ≤ durée < 1h45 1h45 ≤ durée < 2h 2h ≤ durée < 2h15 2h15 ≤ durée < 2h30 2h30 ≤ durée < 2h45 2h45 ≤ durée < 3h 3h ≤ durée < 3h15 3h15 ≤ durée < 3h30 3h30 ≤ durée < 3h45 3h45 ≤ durée < 4h 4h ≤ durée < 4h15 4h15 ≤ durée < 4h30 4h30 ≤ durée < 4h45 4h45 ≤ durée < 5h 5h ≤ durée < 5h15 5h15 ≤ durée < 5h30 5h30 ≤ durée < 5h45 5h45 ≤ durée < 6h 6h ≤ durée < 6h15 6h15 ≤ durée < 6h30 6h30 ≤ durée < 6h45 6h45 ≤ durée < 7h 7h ≤ durée < 7h15 7h15 ≤ durée < 7h30 7h30 ≤ durée < 7h45 7h45 ≤ durée < 8h 8h ≤ durée < 8h15 8h15 ≤ durée < 8h30 8h30 ≤ durée < 8h45 8h45 ≤ durée < 9h 9h ≤ durée < 9h15 9h15 ≤ durée < 9h30 9h30 ≤ durée < 9h45 9h45 ≤ durée < 10h 10h ≤ durée < 10h15 10h15 ≤ durée < 10h30 10h30 ≤ durée < 10h45 10h45 ≤ durée < 11h 11h ≤ durée < 11h15 11h15 ≤ durée < 11h30 11h30 ≤ durée < 11h45 11h45 ≤ durée < 12h Au-delà de 12 h, le quart d'heure <b>De 20h à 7h30</b> le quart d'heure		
	gratuit	gratuit
	0,60	0,60
	1,10	1,10
	1,50	1,50
	1,80	1,80
	2,10	2,10
	2,40	2,40
	2,70	2,70
	3,00	3,00
	3,30	3,30
	3,60	3,60
	3,90	3,90
	4,10	4,10
	4,30	4,30
	4,50	4,50
	4,70	4,70
	4,80	4,80
	4,90	4,90
	5,00	5,00
	5,10	5,10
	5,20	5,20
	5,30	5,30
	5,40	5,40
	5,50	5,50
	5,60	5,60
	5,70	5,70
	5,80	5,80
	5,90	5,90
	6,00	6,00
	6,10	6,10
	6,20	6,20
	6,30	6,30
	6,40	6,40
	6,50	6,50
	6,60	6,60
	6,70	6,70
	6,80	6,80
	6,90	6,90
	7,00	7,00
	7,10	7,10
	7,20	7,20
	7,30	7,30
	7,40	7,40
	7,50	7,50
	7,60	7,60
	7,70	7,70
	7,80	7,80
	7,90	7,90
	0,40	0,40
	0,10	0,10

DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>PARC CLOS DE SURFACE - 3 SEINE ET JULES GUESDE AMPLITUDE PAYANTE : 9h00 19h00 sans interruption</b>		
<b>Durée de stationnement</b> Durée < 15 min 15 min ≤ durée < 30 min 30 min ≤ durée < 45 min 45 min ≤ durée < 1h 1h ≤ durée < 1h15 1h15 ≤ durée < 1h30 1h30 ≤ durée < 1h45 1h45 ≤ durée < 2h 2h ≤ durée < 2h15 2h15 ≤ durée < 2h30 2h30 ≤ durée < 2h45 2h45 ≤ durée < 3h 3h ≤ durée < 3h15 3h15 ≤ durée < 3h30 3h30 ≤ durée < 3h45 3h45 ≤ durée < 4h 4h ≤ durée < 4h15 4h15 ≤ durée < 4h30 4h30 ≤ durée < 4h45 4h45 ≤ durée < 5h 5h ≤ durée < 5h15 5h15 ≤ durée < 5h30 5h30 ≤ durée < 5h45 5h45 ≤ durée < 6h 6h ≤ durée < 6h15 6h15 ≤ durée < 6h30 6h30 ≤ durée < 6h45 6h45 ≤ durée < 7h 7h ≤ durée < 7h15 7h15 ≤ durée < 7h30 7h30 ≤ durée < 7h45 7h45 ≤ durée < 8h 8h ≤ durée < 8h15 8h15 ≤ durée < 8h30 8h30 ≤ durée < 8h45 8h45 ≤ durée < 9h 9h ≤ durée < 9h15 9h15 ≤ durée < 9h30 9h30 ≤ durée < 9h45 9h45 ≤ durée < 10h 10h ≤ durée < 10h15 10h15 ≤ durée < 10h30 10h30 ≤ durée < 10h45 10h45 ≤ durée < 11h 11h ≤ durée < 11h15 11h15 ≤ durée < 11h30 11h30 ≤ durée < 11h45 11h45 ≤ durée < 12h Au-delà de 12 h, le quart d'heure		
	gratuit	gratuit
	gratuit	gratuit
	gratuit	gratuit
	gratuit	gratuit
	gratuit	gratuit
	gratuit	gratuit
	gratuit	gratuit
	gratuit	gratuit
	gratuit	gratuit
	0,90	0,90
	1,70	1,70
	2,50	2,50
	3,30	3,30
	4,10	4,10
	4,30	4,30
	4,40	4,40
	4,50	4,50
	4,60	4,60
	4,70	4,70
	4,80	4,80
	4,90	4,90
	5,00	5,00
	5,10	5,10
	5,30	5,30
	5,50	5,50
	5,70	5,70
	5,90	5,90
	6,20	6,20
	6,50	6,50
	6,80	6,80
	7,10	7,10
	7,40	7,40
	7,70	7,70
	8,00	8,00
	8,30	8,30
	8,60	8,60
	8,90	8,90
	9,20	9,20
	9,50	9,50
	9,80	9,80
	10,10	10,10
	10,40	10,40
	10,70	10,70
	11,00	11,00
	11,30	11,30
	11,60	11,60
	11,90	11,90
	0,40	0,40



DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>PRODUITS DERIVES</b>		
<b>Toutes zones</b>		
Echange PIAF contre PIAF2	gratuit	gratuit
Horodateur individuel (PIAF2) + 25€ de droit de stationnement(1)	25,00	25,00
100 jetons valeur 0,60 € l'unité	30,00	30,00
<b>Tous les parcs en ouvrage et en enclos</b>		
Dépôt de garantie - carte d'abonnement	15,00	15,00
Tarif Congrès - Ticket entrées et sorties illimitées - par jour (2) - réservé aux organisateurs de manifestation exceptionnelles aux environs des parkings en ouvrages	5,00	5,00
Ticket une sortie (2)	2,00	2,00
Ticket Pass Parking - une sortie - réservé au détenteurs de 20 abonnements tous parcs (2)	1,00	1,00
Chèque parking d'une valeur faciale de 0,60€, 0,70€, 1,10€, 1,20€ ou de 1,50€ (3)	75% de la valeur faciale du chèque parking	75% de la valeur faciale du chèque parking
Ticket perdu	30,00	30,00
<b>Tarifs "grande quantité"</b>		
<b>Abonnements</b>		
à partir du 201ème contrat pris par la même personne morale ou physique	25% de remise sur la totalité des abonnements	25% de remise sur la totalité des abonnements

Résiliation d'un abonnement:

- pour les abonnés trimestriels => Au prorata 1 ou 2 mois de remboursés au plus, obligatoirement au-delà du 1er trimestre contractuel valant engagement incompressible
- pour les abonnés annuels => Au prorata avec carence minimum de 6 mois + les mois consommés + le mois entamé dû

(1) Les tarifs des droits de stationnement applicables aux PIAF2 sont ceux de la zone où le véhicule est stationné et dont l'utilisateur du véhicule dépend

(2) Quantité minimum achetée en une seule fois pour être éligible : 50

(3) Il s'agit d'un temps de stationnement prépayé - Commande minimum de 100 chèques d'une valeur faciale au choix de l'acquéreur (0,60 €, 0,70€, 1,10€, 1,20€ ou 1,50 €)

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

applicables à compter du 1er janvier 2017 (sauf dispositions particulières)

## LOCATION D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Mise à disposition de salles : un tarif réduit peut s'appliquer aux associations et à tout autre organisme à but non lucratif dont l'objet de la manifestation est désintéressée et présente un intérêt évident pour la ville de Troyes. Un coefficient de 0,50 s'appliquera alors sur le tarif plein pour obtenir le tarif réduit. Par ailleurs, afin de garantir le maintien en bon état des installations municipales, un système de caution juridique "caution personnelle et solidaire" est instauré pour l'ensemble des salles municipales. La gratuité peut être accordée pour les réunions statutaires, politiques, ainsi que pour les manifestations d'intérêt caritatif, culturel, économique ou promotionnel pour la ville de Troyes.

A l'occasion des campagnes électorales, durant les 6 mois qui précèdent l'échéance électorale et pendant la durée de la campagne, des réunions publiques à caractère politique peuvent se dérouler dans des locaux municipaux. Les conditions d'occupation sont fixées par l'arrêté n°2013/1608 du 2 décembre 2013 portant règlement intérieur desdits locaux. Les salles, avec leur équipement d'origine, sont mises gracieusement à la disposition des utilisateurs. Toutefois, toute demande d'aide logistique complémentaire nécessitant l'intervention de personnel municipal (sonorisation, montage de gradins, d'estrades, de chaises, revêtement de dalles moquette, etc...) fait l'objet d'une facturation. Des frais de nettoyage peuvent être également facturés en cas de restitution de locaux non conformes à leur état initial.

Période 1	Entre 8 heures et minuit du lundi au vendredi et le samedi de 0h à 3h															
	Période 2	Jour de semaine de 8h à 18h														
Période 3		Jour férié de 8h à 3h (hors 25/12 et 01/01)														
	Période 4	Week end du samedi 8h au lundi 3h ainsi que les 24/12, 25/12, 31/12 et 01/01)														
Désignation des équipements		Pour mémoire								Tarifs 2017						
	tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens				tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens			
nature de la salle	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end
<b>MAISON DE QUARTIER DES CHARTREUX</b>																
<b>ESPACE INTERGENERATIONNEL RENE PELTIER</b>																
Salle polyvalente 1	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	196,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	196,00
Salle polyvalente 2 + cuisine	17,00		105,00	158,00	20,00		130,00	196,00	17,00		105,00	158,00	20,00		130,00	196,00
Salle polyvalente 1 René Peltier + scène	10,50		140,00	200,00	13,00		172,00	246,00	10,50		140,00	200,00	13,00		172,00	246,00
Salle polyvalente totale René Peltier	21,00		210,00	300,00	26,00		258,00	369,00	21,00		210,00	300,00	26,00		258,00	369,00
Salle N° 9	10,50		140,00	200,00	13,00		172,00	246,00	10,50		140,00	200,00	13,00		172,00	246,00
Bureau de permanence	2,50				4,00				2,50				4,00			
Autres Espaces	1,50€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				1,50€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)			

Désignation des équipements	Pour mémoire Tarifs en vigueur								Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017																						
	tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens				tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens																		
	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4															
nature de la salle																															
à l'heure				par jour				par jour				par week end				à l'heure				par jour				par jour				par week end			
<b>MAISON DE QUARTIER DES MAROTS</b>																															
Salle Les Côtes l'Evêque	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00															
Salle Le Clos le Roy	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00															
Salle Louise Fleuriot	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00															
Salle Jacques Le Tartrier	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00															
Salle Odard Denys	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00															
Salle polyvalente Les Maraux de Pouilly cuisine incluse	46,00		311,00	466,00	55,00		384,00	577,00	46,00		311,00	466,00	55,00		384,00	577,00															
Bureau de permanence	2,50				4,00				2,50				4,00																		
Autres Espaces	1,50€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				1,50€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)																		
<b>ESPACE DE LA PORTE SAINT JACQUES</b>																															
Salle polyvalente 1 + cuisine	21,00		112,00	167,00	26,00		137,00	207,00	21,00		112,00	167,00	26,00		137,00	207,00															
Salle polyvalente 2 + cuisine	26,00		223,00	334,00	28,00		275,00	413,00	26,00		223,00	334,00	28,00		275,00	413,00															
Salle polyvalente totale + cuisine	34,00		332,00	499,00	38,00		411,00	610,00	34,00		332,00	499,00	38,00		411,00	610,00															
Salle polyvalente 4	21,00				26,00				21,00				26,00																		
Salle polyvalente 5	11,00				13,00				11,00				13,00																		
Bureau permanence	2,50				4,00				2,50				4,00																		
Gradins salle polyvalente	100,00				130,00				100,00				130,00																		
Autres Espaces	1,50€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				1,50€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)																		
<b>SALLE POLYVALENTE "LE MODERNE"</b>																															
Salle polyvalente	34,00	100,00	311,00	466,00	42,00	130,00	385,00	577,00	34,00	100,00	311,00	466,00	42,00	130,00	385,00	577,00															
Bureau de permanence	2,50				4,00				2,50				4,00																		

Désignation des équipements	Pour mémoire Tarifs en vigueur								Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017							
	tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens				tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens			
	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
nature de la salle	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end
	<b>ESPACE INTERGENERATIONNEL JULES GUESDE</b>															
Salle Jules Guesde	10,00		72,00	109,00	12,00		92,00	134,00	10,00		72,00	109,00	12,00		92,00	134,00
Autres espaces	1,50€ par m <sup>2</sup> et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m <sup>2</sup> et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				1,50€ par m <sup>2</sup> et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m <sup>2</sup> et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)			

<b>ESPACE SENARDES</b>																
nature de la salle	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end
Salle polyvalente	23,00		178,00	267,00	28,00		220,00	330,00	23,00		178,00	267,00	28,00		220,00	330,00
Salle d'activités	12,00				15,00				12,00				15,00			
Bureau de permanence	2,50				4,00				2,50				4,00			
Autres Espaces	1,50€ par m <sup>2</sup> et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m <sup>2</sup> et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				1,50€ par m <sup>2</sup> et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m <sup>2</sup> et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)			

Désignation des équipements	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
-----------------------------	-----------------------------------	---

<b>KIOSQUE DU JARDIN DU ROCHER</b>		
------------------------------------	--	--

	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
Occupation - Tarif horaire	7,00	7,00
Occupation - Tarif journalier	35,00	35,00

<u>Désignation des équipements</u>	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017			
<b>1/2 journée d'occupation correspond à une durée d'occupation comprise entre 2h et 4h</b>								
<b>MAISON DES ASSOCIATIONS PASTEUR</b>	tarif plein		tarif réduit		tarif plein		tarif réduit	
	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée
<b>Tarifs applicables pour les bureaux aux associations résidentes</b>								
Utilisation de local à usage permanent et exclusif m <sup>2</sup> /mois			3,80				3,80	
Utilisation partagée de local par associations ou comités								
<i>redevance au prorata du temps d'utilisation m<sup>2</sup>/mois</i>			3,80				3,80	
<b>Tarifs applicables pour les bureaux aux associations non résidentes</b>								
Local de 4 à 8 personnes (< 20 m <sup>2</sup> )								
<i>forfait 1 occupation</i>	24,00	12,00	8,00	4,00	24,00	12,00	8,00	4,00
<i>forfait 10 occupations</i>			28,00				30,00	
<i>utilisation ponctuelle par heure</i>			1,40				1,50	
Salles de 14 à 55 personnes (20 m <sup>2</sup> à 50 m <sup>2</sup> )								
<i>forfait 1 occupation</i>	42,00	21,00	14,00	7,00	45,00	22,50	15,00	7,50
<i>forfait 10 occupations**</i>			49,00				50,00	
<i>utilisation ponctuelle par période de deux heures</i>			3,50				4,00	
Amphithéâtre - Salle de 200 personnes	210,00	105,00	70,00	35,00	210,00	105,00	70,00	35,00
Salle cocktail	90,00	45,00	30,00	15,00	96,00	51,00	32,00	17,00
Abonnement annuel boîte aux lettres pour domiciliation			30,00				30,00	
Forfait nettoyage	60,00				60,00			
<b>MAISON DES ACTIVITES ASSOCIATIVES SCHUMAN</b>								
	tarif plein		tarif réduit		tarif plein		tarif réduit	
	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée
Utilisation de local à usage permanent et exclusif m <sup>2</sup> /mois			2,00				2,00	
Unité de stockage permanent et exclusif ou partagée m <sup>2</sup> /mois			1,00				1,00	
Salles de 55 m <sup>2</sup> et 73 m <sup>2</sup>								
<i>forfait 1 occupation</i>	42,00	21,00	14,00	7,00	45,00	22,50	15,00	7,50
<i>forfait 10 occupations**</i>			49,00				50,00	
Grande salle de 111 m <sup>2</sup>								
<i>forfait 1 occupation</i>	141,75	85,05	47,25	28,35	150,00	90,00	50,00	30,00
Forfait nettoyage	60,00				60,00			

<u>Désignation des équipements</u>	Pour mémoire Tarifs en vigueur			Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017		
<b>1/2 journée d'occupation correspond à une durée d'occupation comprise entre 2h et 4h</b>						
AUTRES LOCAUX	loyer €/m <sup>2</sup> /mois	Particip aux charges €/m <sup>2</sup> /mois	redevance totale €/m <sup>2</sup> /mois	loyer €/m <sup>2</sup> /mois	Particip aux charges €/m <sup>2</sup> /mois	redevance totale €/m <sup>2</sup> /mois
Maison des syndicats et de la vie citoyenne						
	<b>1,00</b>	<b>1,00 *</b>	<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00 *</b>	<b>2,00</b>
Syndicats Associations			<b>2,00</b>			<b>2,00</b>
Local des Acacias			<b>2,00</b>			<b>2,00</b>
Local 6 rue des Vassaules			<b>2,00</b>			<b>supprimé</b>
Immeuble André Mutter			<b>2,00</b>			<b>2,00</b>
		<b>€/heure</b>	<b>€/heure</b>		<b>€/heure</b>	<b>€/heure</b>
Cosec des vassaules		<b>1,50</b>	<b>1,50</b>	<b>1,50</b>		<b>1,50</b>
Gymnase Jean Macé		<b>1,50</b>	<b>1,50</b>	<b>1,50</b>		<b>1,50</b>

\* plafond, dans la limite des dépenses réelles

\*\* Les forfaits 10 occupations MDA ou MAA peuvent être utilisés indifféremment sur les deux sites dans le respect des capacités d'accueil annoncées pour chaque site et selon la disponibilité des salles à la période souhaitée.

Les associations dont le siège social est à Troyes, bénéficient de la mise à disposition gracieuse d'une salle de réunion et d'un espace convivial, par année civile, pour la tenue de leur assemblée générale ordinaire et extraordinaire. (Ces droits sont étendus à compter du 1er janvier 2012 à chaque section des associations omnisports troyennes).

Pour les associations disposant d'un bureau à usage permanent sur Pasteur ou Schuman : le tarif appliqué comprend la mise à disposition :

- d'un local à usage exclusif et d'une boîte aux lettres,

- de 30 occupations de salles de réunions d'une durée d'1/2 journée,

à titre gracieux indifféremment sur la MDA Pasteur et/ou la MAA Schuman (utilisation limitée aux seules salles de réunion d'une surface ≤ à 73 m<sup>2</sup>),

qui s'ajoutent à celle octroyée à toute association troyenne pour la tenue de son assemblée générale

Toute période d'occupation commencée sera décomptée du forfait ou facturée.

Le tarif réduit peut s'appliquer aux associations domiciliées à Troyes et/ou dont l'activité présente un intérêt indubitable pour la collectivité et à tout autre organisme à objet désintéressé présentant un intérêt évident pour la ville de Troyes.

Ce tarif est calculé sur la base du tarif plein divisé par 3,

- Le tarif appliqué pour l'abonnement annuel à une boîte aux lettres à des fins de domiciliation comprend la mise à disposition de 6 occupations de salles de réunions d'une durée ≤ à 4 heures

(réalisées sur les deux sites Maison des Association ou Maison des Activités Associatives selon la disponibilité des salles à la période souhaitée),

à titre gracieux, qui s'ajoutent à celles octroyées à toute association troyenne pour la tenue de son assemblée générale ordinaire et/ou extraordinaire,

toute année commencée est due. Les occupations pourront être réalisées, selon les disponibilités,

indifféremment sur la MDA Pasteur et/ou la MAA Schuman (utilisation limitée aux seules salles de réunion d'une surface ≤ à 73 m<sup>2</sup>),

- La mise à disposition de l'amphithéâtre est réservée en priorité à la tenue des assemblées générales des associations.

L'espace cocktail est strictement réservé pour la tenue de réceptions, son utilisation exclusive est conditionnée à la non occupation en simultané des autres salles de réunion du même étage.

LOCATION D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017	
	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée
<b>FOYER JEUNES TRAVAILLEURS</b>				
<b>Loyer chambre</b>				
Loyer au mois		340,00		341,00
Loyer à la journée		20,00		20,00
Caution		60,00		60,00
<b>PISCINE DES CHARTREUX ET LUCIEN-ZINS</b>				
Espace d'accueil	demi-journée	16,00		100,00
<b>STADE GASTON ARBOUIN</b>				
Occupation lucrative pour stationnement ou circulation de véhicule terrestre à moteur - forfait par jour		100,00		100,00
<b>MUSEE D'ART MODERNE</b>				
Auditorium Musée Art Moderne	600,00	400,00	600,00	400,00
Fumoir Musée Art Moderne	400,00	260,00	400,00	260,00
Jardin Musée Art Moderne	500,00	330,00	500,00	330,00
Salle XIX <sup>ème</sup> siècle Musée Art Moderne	1000,00	670,00	1000,00	670,00
Salles diverses - au m <sup>2</sup>	4,50	3,00	4,50	3,00
PC + Vidéoprojecteur		50,00		50,00
<b>CONSERVATOIRE</b>				
Hall du conservatoire	250,00	200,00	250,00	200,00
Salles diverses - au m <sup>2</sup>	2,50	1,50	2,50	1,50
<b>HARMONIE MUNICIPALE</b>				
Salles de répétition - au m <sup>2</sup>	2,50	1,50	2,50	1,50
<b>ECOLE BEAUX-ARTS</b>				
Salles d'atelier - au m <sup>2</sup>	2,50	1,50	2,50	1,50
<b>HOTEL DE VILLE ET HOTEL DU PETIT LOUVRE</b>				
<b>Coefficient à appliquer au tarif de base pour :</b>				
<b>Tarif 1</b> Occupation sans activité commerciale et sans intérêt local		1,00		1,00
<b>tarif 2</b> Occupation sans activité commerciale mais avec intérêt local		0,50		0,50
Salle des mariages - Tarif de base		194,00		194,00
Salle d'attente des mariages - Tarif de base		194,00		194,00
Amphithéâtre Petit Louvre - Tarif de base		190,00		190,00
* Un coefficient de 1,20 sera appliqué sur le tarif 1 ou 2, pour la salle d'attente des mariages, pour les animations comportant un repas, un cocktail ou une soirée dansante				
<b>Coefficient à appliquer au tarif de base pour :</b>				
<b>Tarif 1</b> Occupation sans activité commerciale et sans intérêt local		1,00		1,00
<b>Tarif 2</b> Occupation sans activité commerciale mais avec intérêt local		0,50		0,50
<b>Tarif 3</b> Occupation avec activité commerciale		2,00		2,00
*Un coefficient de 1,20 sera appliqué sur le tarif 1-2 ou 3 pour les animations comportant un repas, un cocktail ou une soirée dansante				
Petit Salon - Tarif de base		260,00		260,00
Salle du Conseil - Tarif de base		480,00		480,00
Salle des Fêtes - Tarif de base		600,00		600,00
Salle de réunion Petit Louvre - tarif de base		140,00		140,00
<b>Forfait relais traiteur (toutes salles Hotel de Ville)</b>		100,00		100,00



LOCATION D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017	
	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée
<b>ESPACE ARGENCE</b>				
Salles annexes (tarif au m <sup>2</sup> )	2,83		2,83	
Amphithéâtre forfait	365,00	220,00	365,00	230,00
Forfait montage - démontage - 3 salles (y compris amphithéâtre)	115,00		120,00	
Forfait ménage salle annexe- 3 salles (y compris amphithéâtre)	100,00		105,00	
Salle de diffusion (grande salle)	2 490,00		2 540,00	
Forfait montage - démontage - salle de diffusion	460,00		480,00	
Forfait ménage salle de diffusion	400,00		410,00	
Forfait défilage moquette salle de diffusion (800m <sup>2</sup> )	100,00		110,00	
Forfait ménage intermédiaire (pendant manifestation)	200,00		210,00	
Forfait Salle de diffusion * salle-montage-démontage-fluides-chauffage-relais installation sur 3 niveaux type "Cabaret" par entrée (payante ou gratuite) minimum 400	11,00		12,00	
Forfait relais traiteur	300,00		315,00	
Vestiaire (salle + portants + cintres + banque d'accueil)	150,00		158,00	
Salle préparation traiteur (salle + 1 étuve + 1 chambre froide)	350,00		370,00	
Forfait permanence technique d'un agent *par agent	12,00		12,00	
Forfait fluides	620,00	325,00	650,00	345,00
Forfait fluides salles annexes m <sup>2</sup>	0,38	0,24	0,38	0,24
Forfait chauffage	769,00	492,00	790,00	510,00
Forfait chauffage salles annexes (au m <sup>2</sup> )	1,04	0,65	1,04	0,65
<b>* tarif valable les semaines 2, 3 et 4</b>				
<b>CHAPELLE ARGENCE</b>				
Occupations inférieures ou égales à 12 par an	600,00		600,00	
Occupations supérieures à 12 par an	120,00		120,00	
Buvette	130,00		130,00	
Forfait montage - démontage	315,00		315,00	
Forfait nettoyage	100,00		110,00	
Forfait fluides	80,00		85,00	
Forfait chauffage	80,00		85,00	
Forfait permanence technique d'un agent par agent	12,00		12,00	
Machiniste par jour	220,00		220,00	
Régisseur son par jour	385,00		390,00	

Désignation des équipements	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>PARC DES MOULINS</b>		
<b>MISE A DISPOSITION DE LOCAUX</b>		
<b>Occupation du parc de courte durée - 1 journée (l'occupation du parc dans son intégralité n'est pas autorisé)</b>		
<b>Occupation d'une partie du parc délimitée en accord avec la collectivité, bornée avec piquet, barrière ou tout autre matériel pour l'organisation d'une manifestation dans la limite d'une journée (montage et démontage compris, forfait par tranche de 50m<sup>2</sup>)</b>		
Tarif 1 - Manifestation à but non lucratif organisée par une association loi 1901 et présentant un intérêt public local	gratuit	gratuit
Tarif 2 - Occupation sans lien direct avec la vie de la collectivité et sans perception de recette (entreprise, autres associations, administrations, etc.)	10,00	10,50
Tarif 3 - Recette tirée de l'activité économique exercée sur le parc	20,00	21,00
<b>Commerce ambulant - forfait journée</b>	<b>50,00</b>	<b>52,00</b>
<b>Occupation d'une partie du parc pour l'organisation d'une manifestation pour une durée maximale de deux jours consécutifs (montage et démontage compris, forfait par tranche de 50m<sup>2</sup>)</b>		
Tarif 1 - Manifestation à but non lucratif organisée par une association loi 1901 et présentant un intérêt public local	gratuit	gratuit
Tarif 2 - Occupation sans lien direct avec la vie de la collectivité et sans perception de recette (entreprise, autres associations, administrations, etc.)	15,00	15,70
Tarif 3 - Recette tirée de l'activité économique exercée sur le parc	30,00	31,50
<b>Commerce ambulant - forfait journée</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Occupation du parc de longue durée, période fixée par convention pour une durée d'un an reconductible trois fois maximum (hors occupation des bâtiments)</b>		
Tarif 1 - Mise à disposition d'un espace pour jardin maraîcher - forfait annuel au m <sup>2</sup> dans la limite de 100m <sup>2</sup> Cette mise à disposition ne peut être autorisée en dehors du périmètre défini par la Ville de Troyes (se reporter au plan auprès des services municipaux)	1,00	1,00
Tarif 2 - Mise à disposition d'un espace sans installation ni commodité, délimité en accord avec la collectivité, borné avec piquet, barrière ou tout autre matériel - forfait annuel au m <sup>2</sup> dans la limite de 300m <sup>2</sup>	0,50	0,50
Mise à disposition d'électricité - forfait par jour Intègre le coût d'aménage, d'installation et de démantèlement ainsi que la consommation	68,00	68,00
<b>Vente dans le cadre d'une manifestation organisée par la Ville de Troyes</b>		
Superficie déterminée selon le contexte de la manifestation Commerçants non sédentaires : restauration, boissons, etc. - forfait journée	15,30	16,00
<b>Bâtiment - Remise des Maraîchers</b>		
Location de la pièce distribution de 16m <sup>2</sup> de la remise pour la distribution et la vente de fruits et légumes - forfait demi-journée	5,40	5,40
Location de la pièce de remisage de 14m <sup>2</sup> de la remise pour le stockage d'outils de jardins - forfait au mois/m <sup>2</sup>	2,00	2,00
<b>Kisoque</b>		
Forfait accès électricité - forfait demi journée de 4 heures	20,00	20,00
Forfait accès électricité - forfait journée	50,00	50,00

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

## Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017

### INTERVENTIONS TECHNIQUES

*LOCATION DE MATERIEL et TRAVAUX DE REPROGRAPHIE: un tarif réduit peut s'appliquer aux associations et à tout autre organisme à but non lucratif dont l'objet de la manifestation est désintéressée et présente un intérêt évident pour la ville de Troyes. Un coefficient de 0,50 s'appliquera alors sur le tarif unitaire pour obtenir le tarif réduit. Pour la livraison du matériel, les tarifs s'entendent pour une durée maxi de 4 jours dans l'Agglomération Troyenne. Au delà de ces 4 jours il faut ajouter le tarif figurant dans la colonne mis à disposition. Pour toutes interventions hors agglomération et/ou en heures supplémentaires un devis devra être spécialement établi.*

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017			
		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition installé	Mis à disposition livré installé	Mis à disposition livré	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours
<b>FRAIS DE GESTION (charges fixes systématiquement facturées en sus des prestations décrites ci-dessous)</b>									
Frais de gestion	forfait	27,00	125,00			27,00	125,00		
<b>PRÊT DE MATERIEL</b>									
Chaises coquilles	U	0,29	0,72	1,33	0,87	0,29	0,72	1,33	0,87
Bancs pliants	U	0,93	2,55	5,22	3,71	0,93	2,55	5,22	3,71
Podiums simples modulables	M <sup>2</sup>	3,32		10,85		3,32		10,85	
Podium bâché sur remorque - 25 m <sup>2</sup>	U	239,75		442,50		239,75		442,50	
Podium bâché sur remorque - 35 m <sup>2</sup>	U	335,65		619,50		335,65		619,50	
Planchers	M <sup>2</sup>	3,15		10,75	5,25	3,15		10,75	5,25
Tout type de table	U	10,80	12,80	16,00	13,95	10,80	12,80	16,00	13,95
Mange debout inox	U	11,00		15,75	13,65	11,00		15,75	13,65
Barrières métalliques	ML	0,35		2,10	1,38	0,35		2,10	1,38
Panneau	U	3,45		14,20	10,80	3,45		14,20	10,80
Panneau élection	U	2,40		6,60	5,70	2,40		6,60	5,70
Grilles d'exposition	U	4,64		17,40	12,76	4,64		17,40	12,76
Stands toile	U	20,00		70,00	35,00	20,00		70,00	35,00
Stands cloison aluminium	ML	5,40		23,35	20,15	5,40		23,35	20,15
Drapeaux	U	1,10	4,00		4,55	1,10	4,00		4,55
Dalles moquette (2m x 1m)	U	1,00	2,04	2,87	1,83	1,00	2,04	2,87	1,83
Urnes	U	20,60	22,45	25,75	23,90	20,60	22,45	25,75	23,90
Isoloir	U	28,70		46,00	40,00	28,70		46,00	40,00
Pupitre	U	22,00	26,90		30,00	22,00	26,90		30,00
Chapiteau avec plancher (surfaces disponibles : 96 m <sup>2</sup> )	M <sup>2</sup>			16,00				16,00	
Caisson amovible	forfait				-				121,35
Plots et cordelettes	ML	3,00	3,20		3,60	3,00	3,20		3,60
Ecran + tablette	forfait		50,00				50,00		
Vidéoprojecteur	forfait		-				50,00		

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017			
		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition installé	Mis à disposition livré installé	Mis à disposition livré	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours
<b>PRÊT DE MATERIEL - SPORT</b>									
Table de massage	U	32,00		81,00	71,00	32,00		81,00	71,00
Grande arche (arrivée)	U	105,00		245,00	205,00	105,00		245,00	205,00
Petite arche (arrivée)	U	28,00		168,00	130,00	28,00		168,00	130,00
Piquets bois	U	0,10		1,15	1,00	0,10		1,15	1,00
Rotonde	U	80,00		300,00	175,00	80,00		300,00	175,00
Traçage platre	ML	0,25		0,30	0,29	0,25		0,30	0,29
Cônes de lubek	U	0,20		0,80	0,70	0,20		0,80	0,70
Poubelle de 100 L noire	U	0,50		6,30	4,50	0,50		6,30	4,50
Grand podium (premier, deuxième, troisième)	U	13,00		82,00	72,00	13,00		82,00	72,00
Petit podium (premier, deuxième, troisième)	U	1,00				1,00			
<b>PRESTATIONS</b>									
Nettoyage parquet bois	M²		0,55				0,55		
Nettoyage sol moquette	M²		0,48				0,48		
Nettoyage autres sols	M²		0,38				0,38		
Skid gom (enlèvement des tags)	H		33,77				33,77		
Nettoyeur HP (mobiliers urbains)	H		27,93				27,93		
Balayage mécanique	H		52,79				52,79		
Lavage mécanique	H		70,88				70,88		
Soufflette	H		23,09				23,09		
<b>INSTALLATIONS ELECTRIQUES</b>									
Petits matériels divers	forfait	54,00		107,50		55,00		110,00	
Armoire électrique jusqu'à 60A	U	123,50		176,50		129,00		180,00	
Armoire électrique jusqu'à 125A	U	165,00		217,00		168,00		221,00	
Armoire électrique jusqu'à 250A	U	223,00		282,00		227,00		288,00	
<b>SONORISATION</b>									
Sonorisation intérieure	forfait	123,50		176,50		126,00		180,00	
Sonorisation extérieure	forfait	165,00		217,00		168,00		221,00	
Sonorisation braderie	forfait	387,50		429,50		395,00		438,00	

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017				
		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition installé	Mis à disposition livré installé	Mis à disposition livré	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours	
<b>ESPACES VERTS</b>										
Palmier (19,20€ par journée supplémentaire)	U	96,00			19,20	supprimé		96,00	supprimé	
Plantes vertes : kentias/lauriers	U	14,00		20,50		14,00		supprimé	20,50	
<b>VOIRIE - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>										
Potelet amovible dépose ou repose	forfait		40,00					42,00		
Potelet fixe dépose ou repose	forfait		276,00				289,00			
Borne en pierre blanc dépose ou repose	forfait		135,00				141,00			
Clôture de chantier (type heras 3,50 x 2,00 M + 1 plot béton)	U/jour		2,00			2,00		3,00	2,40	
Balisable de voirie	U		-			1,50			2,00	
BARRIERAGES DES PERILS	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017				
		Le 1er mois	le 2eme et 3eme mois	du 4ème au 6 ème mois	au-delà	Le 1er mois	le 2ème et 3ème mois	du 4ème au 6ème mois	3ème trimestre	4ème trimestre
Occupation domaine public	Le m²/jour	0,27	0,35	0,45	0,50	0,35	0,45	0,59	0,65	0,75
Requisition de barrières	la barrière / jour	1,50				1,80				
Forfait logistique (transport, pose et dépose)	Forfait	100,00				100,00				

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017			
		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition installé	Mis à disposition livré installé	Mis à disposition livré	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition installé	Mis à disposition livré installé	Mis à disposition livré
<b>MATERIEL DE TRANSPORT (sans chauffeur)</b>									
VP urbaine	Km			<b>0,56</b>					<b>0,56</b>
VP compacte	Km			<b>0,45</b>					<b>0,45</b>
VP routière	Km			<b>1,51</b>					<b>1,51</b>
VP break	Km			<b>0,50</b>					<b>0,50</b>
VP 9 places et monospaces	Km			<b>0,62</b>					<b>0,62</b>
Fourgonette	Km			<b>0,44</b>					<b>0,44</b>
Fourgon	Km			<b>0,76</b>					<b>0,76</b>
Pick up benne ou plateau	Km			<b>1,05</b>					<b>1,05</b>
Poids lourds	Km			<b>2,15</b>					<b>2,15</b>
Laveuse + balayeuse	H			<b>46,26</b>					<b>46,26</b>
Nacelle	H			<b>41,00</b>					<b>41,00</b>
Engin de TP	H			<b>24,29</b>					<b>24,29</b>
Tracteur agricole	H			<b>27,00</b>					<b>27,00</b>

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>TAUX HORAIRE MAIN D'ŒUVRE</b>			
Animation sportive	H	19,38	19,38
Atelier mécanique	H	18,14	18,14
Entretien des locaux	H	16,14	16,14
Fêtes et cérémonies	H	18,43	18,43
Infographie	H	20,49	20,49
Reprographie	H	19,72	19,72
Systèmes d'information	H	23,42	23,42
Police municipale	H	20,78	20,78
Services techniques	H	19,20	19,20
Autres	H	20,60	20,60
Coefficient / 1ère à 14ème heure supplémentaire		1,25	1,25
Coefficient / 15ème à 25ème heure supplémentaire		1,27	1,27
Coefficient / heures de nuit		2,50	2,50
Coefficient / heures de dimanche et jours férié		2,08	2,08
Agent de sécurité en journée	H	18,72	18,72
Agent de sécurité de nuit ou dimanche en journée	H	20,59	20,59
Agent de sécurité dimanche de nuit	H	22,66	22,66
Agent de sécurité jour férié de jour	H	37,43	37,43
Agent de sécurité jour férié de nuit	H	41,18	41,18
SSIAP 1* en journée	H	20,04	20,04
SSIAP 1* de nuit ou dimanche en journée	H	22,03	22,03
SSIAP 1* dimanche de nuit	H	24,24	24,24
SSIAP 1* jour férié de jour	H	40,07	40,07
SSIAP 1* jour férié de nuit	H	44,09	44,09
SSIAP 2* en journée	H	20,19	20,19
SSIAP 2* de nuit ou dimanche en journée	H	22,20	22,20
SSIAP 2* dimanche de nuit	H	24,42	24,42
SSIAP 2* jour férié de jour	H	40,36	40,36
SSIAP 2* jour férié de nuit	H	44,40	44,40
*SSIAP 1 : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - Agent de sécurité incendie SSIAP 2 : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - Chef d'équipe de sécurité incendie Horaires de journée : 6h à 21h - Horaires de nuit : 21h à 6h			

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017	
<b>MAGASIN ASSOCIATIF MUNICIPAL</b>					
adhésion annuelle	forfait	50,00		60,00	
<b>TRAVAUX DE REPROGRAPHIE - TOUS SERVICES MUNICIPAUX</b>					
photocopies - à l'unité		noir & blanc	couleur	noir & blanc	couleur
format A4	U	0,18	0,72	0,18	0,72
format A3	U	0,36	1,44	0,36	1,44
<b>Délivrance de document administratif transmissible sur support informatique</b>					
Cédérom	U	2,75		2,75	
Disquette	U	1,83		1,83	
<b>DEMOGRAPHIE</b>					
Etiquette de propagande électorale - tarif à l'unité		0,06		0,06	
<b>ARCHIVES</b>					
Licence d'utilisation d'informations publiques à des fins commerciales*		15,00		15,00	
*La licence est conclue pour une période d'un an et dans la limite de 100 documents par an					
<b>ENVIRONNEMENT</b>					
<b>Fourrière animale</b>					
Prise en charge de l'animal		45,00		45,00	
Tarif journalier de garde pour 10 jours maximum		15,00		15,00	
Tarif journalier de garde à partir du 11ème jour		2,00		2,00	
Frais tatouage, vaccination et vétérinaires		100% des frais engagés		100% des frais engagés	
<b>POLICE</b>					
<b>Fourrière automobile</b>					
Immobilisation Matérielle		7,60		7,60	
Opérations préalables (déplacement du fourrieriste sans levage du véhicule)		15,20		15,20	
Frais de garde journalière		6,19		6,19	
Enlèvement véhicule y compris opération de levage seule avec restitution du véhicule sur place		116,81		116,81	
Expertise du véhicule		24,58		24,58	



INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017			
		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition installé	Mis à disposition livré installé	Mis à disposition livré	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé	Mis à disposition + livré
<b>PRÊT DE MATERIEL ARGENCE</b>									
Vidéoprojecteur	U		44,00				50,00		
Vidéoprojecteur 5400 lumens + câblage	U	140,00	240,00			140,00	240,00		
Vidéoprojecteur grand format	U		1800,00				1800,00		
Ordinateur pour source vidéo	U		50,00				52,00		
Table de projection	U	0,95	3,47			1,00	3,65		
Chaise confort	U	0,75	1,50		2,30	0,78	1,65		2,50
Chaises coquilles	U	0,26	0,65			0,27	0,72		
Table d'examen/guéridon	U	1,60	3,20			1,70	4,80		
Table rectangulaire (max. 50 uniquement Argence)	U	3,72	5,95			3,92	6,30		
Table ronde	U		9,47				9,95		
Mange debout	U	2,12	5,35			2,23	7,20		
Podiums simples modulables	M²	3,45	8,15			3,63	8,60		
Dalles moquette	M²	0,50	1,02			0,52	1,07		
Tour échafaudage roulante	U		178,50				188,00		
Paravent 2 vantaux	U	3,62	5,20			3,81	5,47		
Paper board	U	0,38	2,91			0,40	3,05		
Pont lumière	ml		16,25				16,90		
Angle 2D	U		16,25				16,90		
Moteur 1T + câblage + kit ancrage et sécurité	U		56,00				59,00		
Structure linéaire 10 m + 2 moteurs + câblage + kit ancrage et sécurité	U		109,00				115,00		
Structure linéaire 15 m + 3 moteurs + câblage + kit ancrage et sécurité	U		164,00				175,00		
Structure linéaire 15 m + 4 moteurs + câblage + kit ancrage et sécurité	U		258,00				272,00		
Structure fermée 12m x 6 m + 4 moteurs + câblage + kit ancrage et sécurité	U		328,00				345,00		
Ampli lumière + jeu d'orgue	U		178,00				187,00		
Projecteur	U		14,00				14,50		
Eclairage panneaux 4 m x 3 m	U		14,00				14,50		
Eclairage lèche mur	F		215,00				226,00		
Tout accroche (exemple luminaire, décoration...)	U		75,00				78,00		
1 console + 2 enceintes + 2 enceintes façade + 1 retour + 1 micro pupitre + 2 micros HF	U		475,00				495,00		
Gobelet / Flûtes à champagne Chapelle Argence	U		0,05				0,05		
Forfait gobelet / Flûtes à champagne Chapelle Argence 500 unités (donnés propres, rendus sales)	Forfait		-				25,00		
Perte d'un gobelet Chapelle Argence	U		1,00				1,00		
Fauteuil noir	U		-				10,00		
Table traiteur	U		-				9,95		
WIFI	U		-				20,00		
ADSL	U		-				65,00		
Sonorisation avec 2 micros HF	U		200,00				215,00		

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017

## DEMOGRAPHIE

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
------------------------	-----------------------------------	--

### CREUSEMENT DES FOSSES

Pour toute personne	22,00	22,00
---------------------	-------	-------

### REPRISE DE CAVEAU

Case	250,00	260,00
------	--------	--------

### CONCESSIONS FUNERAIRES A DUREE LIMITEE

#### CONCESSIONS SIMPLES

15 ans	190,00	210,00
30 ans	375,00	390,00
50 ans	760,00	760,00

#### CONCESSIONS DOUBLES

15 ans	475,00	525,00
30 ans	937,00	975,00
50 ans	1 900,00	1 900,00

### CONCESSIONS CINERAIRES A DUREE LIMITEE

#### COLUMBARIUM

15 ans	255,00	280,00
30 ans	555,00	555,00

#### CAVURNE

15 ans	105,00	120,00
30 ans	205,00	205,00

### VACATION FUNERAIRE

l'unité	20,00	20,00
---------	-------	-------

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

applicables à compter du 1er janvier 2017 (sauf dispositions particulières)

## TRAVAUX DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS ET MULTIMEDIA

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
------------------------	-----------------------------------	--

TRAVAUX SPECIFIQUES MUSEES		
travaux photographies photos numériques support courriel		
haute définition (300 dpi) - l'unité	5,00	5,00
travaux photographies photos numériques support cd rom		
basse définition (75 dpi) - l'unité	5,00	5,00
haute définition (300 dpi) - l'unité	8,00	8,00
ektachrome (loués pour une durée de 6 mois)	35,00	35,00
droits de reproduction par objet		
pour le 1er achat	45,00	45,00
pour les achats suivant par unité	-	40,00

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

applicables à compter du 1er janvier 2017 (sauf dispositions particulières)

## CAMPING MUNICIPAL

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
------------------------	-----------------------------------	--

<b>TARIFS VALABLES POUR UNE NUIT</b>			
1 emplacement + 1 véhicule <i>(moto ou voiture et tente ou caravane - ou camping car)</i>	basse saison	<b>7,30</b>	<b>7,70</b>
	haute saison	<b>9,70</b>	<b>10,70</b>
Adultes et enfants à partir de 13 ans	basse saison	<b>5,50</b>	<b>5,90</b>
	haute saison	<b>6,50</b>	<b>7,20</b>
Enfants de 2 à 12 ans	basse saison	<b>3,60</b>	<b>4,00</b>
Enfants de 2 à 12 ans	haute saison	<b>4,70</b>	<b>5,40</b>
Enfants moins de 2 ans		<b>gratuit</b>	<b>gratuit</b>
Solo vert <i>(par personne)</i>	basse saison	<b>10,00</b>	<b>11,00</b>
<i>(adulte seul à pied ou à vélo avec une tente)</i>	haute saison	<b>11,50</b>	<b>13,00</b>
Forfait pour titulaire de la carte ACSI 2017 1 emplacement + tente/caravane ou 1 camping-car + 2 adultes + électricité + 1 animal domestique	basse saison	-	<b>19,00</b>
Véhicule supplémentaire	<i>par véhicule</i>	<b>3,60</b>	<b>4,00</b>
Branchement électrique 5A	<i>par branchement</i>	<b>3,50</b>	<b>4,00</b>
Animal domestique	<i>par animal</i>	<b>1,50</b>	<b>2,00</b>
Visiteur	<i>par visiteur</i>	<b>3,50</b>	<b>4,00</b>
Borne camping car		<b>4,00</b>	<b>4,50</b>
Lave-linge (16 kg)	<i>par lavage</i>	<b>4,50</b>	<b>4,50</b>
Sèche-linge (8 kg)	<i>par séchage</i>	<b>3,50</b>	<b>3,50</b>

**Camping ouvert du 1 avril au 15 octobre :**

Basse saison : du 1 avril au 24 juin inclus

Haute saison : du 25 juin au 26 août inclus

Basse saison : du 27 août au 15 octobre inclus

**Ville de Troyes - Tarifs 2017**  
Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017

**CRECHES ET HALTES-GARDERIES**

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017	
<b>Accueil exceptionnel</b>			
pour une heure de garde	1,44	1,46	
<b>Accueil régulier et occasionnel pour les moins de 4 ans - Prestation Service Unique *</b>			
<b>Tarif par enfant par heure - Familles Troyennes</b>	<b>Tarif obtenu en appliquant le coefficient ci-dessous aux ressources mensuelles des familles**</b>		
Accueil collectif	famille avec 1 enfant	0,06%	0,06%
	famille avec 2 enfants	0,05%	0,05%
	famille avec 3 enfants	0,04%	0,04%
	famille avec 4 à 7 enfants	0,03%	0,03%
	famille avec 8 enfants et +	0,02%	0,02%
Accueil familial	famille avec 1 enfant	0,05%	0,05%
	famille avec 2 enfants	0,04%	0,04%
	famille avec 3 enfants	0,03%	0,03%
	famille avec 4 à 7 enfants	0,03%	0,03%
	famille avec 8 enfants et +	0,02%	0,02%
Enfant handicapé	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	
Clé d'accès aux bâtiments perdue ou non rendue	10,50	10,50	
<b>Tarif par enfant par heure - Familles Non Troyennes</b>	<b>Tarif obtenu en appliquant le coefficient ci-dessous aux ressources mensuelles des familles**</b>		
Accueil collectif	famille avec 1 enfant	0,09%	0,09%
	famille avec 2 enfants	0,075%	0,075%
	famille avec 3 enfants	0,06%	0,06%
	famille avec 4 à 7 enfants	0,045%	0,045%
	famille avec 8 enfants et +	0,03%	0,03%
Accueil familial	famille avec 1 enfant	0,075%	0,075%
	famille avec 2 enfants	0,06%	0,06%
	famille avec 3 enfants	0,045%	0,045%
	famille avec 4 à 7 enfants	0,045%	0,045%
	famille avec 8 enfants et +	0,03%	0,03%
Enfant handicapé	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	
Clé d'accès aux bâtiments perdue ou non rendue	10,50	10,50	
<b>Tarif par enfant par heure - Familles accueillies dans le cadre de la convention avec le CHT</b>	<b>Tarif obtenu en appliquant le coefficient ci-dessous aux ressources mensuelles des familles**</b>		
Accueil collectif	famille avec 1 enfant	0,075%	0,075%
	famille avec 2 enfants	0,063%	0,063%
	famille avec 3 enfants	0,05%	0,05%
	famille avec 4 à 7 enfants	0,038%	0,038%
	famille avec 8 enfants et +	0,025%	0,025%
Enfant handicapé	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	
Clé d'accès aux bâtiments perdue ou non rendue	10,50	10,50	
<b>Autres</b>			
Mise en situation professionnelle d'un stagiaire par heure	24,50	24,50	

\*Les règles de mises en place de ce système, imposé par la CAF, sont décrites dans la délibération n°22 du 24 juin 2004

\*\*Le calcul des tarifs est borné par un plancher et un plafond de ressources fixés par la CAF, pour information

Plancher mensuel (2016) : 660,44 €

Plafond mensuel (2016) : 4 864,89 €

# Ville de Troyes - Tarifs 2017

Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017

## ACCUEILS DE LOISIRS 3 à 12 ans

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017 applicables à partir du 1er janvier 2017
<b>3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée avec repas</b>		
Quotient familial		
0 € à 300 €	5,00	5,00
301 € à 500 €	6,00	6,00
501 € à 700 €	7,20	7,20
701 € à 900 €	9,40	9,40
901 € à 1 100 €	14,00	14,00
1 101 € et plus	16,80	16,80
<b>3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée sans repas</b>		
Quotient familial		
0 € à 300 €	3,75	3,75
301 € à 500 €	4,50	4,50
501 € à 700 €	5,40	5,40
701 € à 900 €	7,00	7,00
901 € à 1 100 €	9,00	9,00
1 101 € et plus	11,00	11,00
<b>3 à 12 ans - Mercredis après-midi avec repas</b>		
Quotient familial		
0 € à 300 €	3,50	3,50
301 € à 500 €	4,20	4,20
501 € à 700 €	5,10	5,10
701 € à 900 €	7,00	7,00
901 € à 1 100 €	10,00	10,00
1 101 € et plus	12,00	12,00
<b>3 à 12 ans - Mercredis après-midi sans repas</b>		
Quotient familial		
0 € à 300 €	2,00	2,00
301 € à 500 €	2,40	2,40
501 € à 700 €	3,00	3,00
701 € à 900 €	4,00	4,00
901 € à 1 100 €	4,80	4,80
1 101 € et plus	6,00	6,00

**Ville de Troyes - Tarifs 2017**  
applicables à compter du 1er septembre 2017 (sauf dispositions particulières)

**ESPACES INTERGENERATIONNELS**

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2017-2018 à compter du 1er septembre 2017
------------------------	-----------------------------------	---

ADHESIONS ANNUELLES	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens
Adulte	13,00	38,00	13,00	38,00
Enfants jusqu'à 17 ans révolus	6,50	38,00	6,50	38,00
Famille	35,00		35,00	
ADHESION PONCTUELLE pour la période du 1er juillet au 31 août	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens
tarif par personne	3,00		3,00	

ACTIVITES	Adhérent troyen	Adhérent non troyen	Adhérent troyen	Adhérent non troyen
<b>Activités Loisirs &amp; Convivialité</b>	Compris dans l'adhésion	Compris dans l'adhésion	Compris dans l'adhésion	Compris dans l'adhésion
<b>Activités réservées aux adhérents :</b>				
<b>Activités annuelles</b>				
1ère activité	35,00	49,00	35,00	49,00
2ème activité	21,00	49,00	21,00	49,00
3ème activité et suivantes	10,00	49,00	10,00	49,00
<b>Stages de courte durée</b>				
par stage	17,00	33,00	17,00	33,00
<b>Activités organisées</b>				
Animation dansante	9,00	16,00	9,00	16,00
Spectacle	13,00		13,00	
Semaine bleue	3,00		3,00	
Repas de printemps	15,00		15,00	
<b>Sorties encadrées Troyes et agglomération (hors transport)</b>	3,00	3,00	3,00	3,00